

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

33, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 3
Téléphone 640

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**Les négociations sur le désarmement.
M. de Broqueville a fourni des explications.
L'affaire Stavisky s'élargit encore.
Projet de rétablissement du Sénat espagnol.
Les conflits ouvriers et M. Roosevelt.**

A Londres, hier matin, jeudi, le conseil des ministres britanniques a examiné un rapport de M. Eden sur sa récente tournée dans les capitales européennes et la réponse française au memorandum anglais du 29 janvier dernier.

Le cabinet a discuté de la procédure que le gouvernement britannique proposera en vue de continuer les négociations sur le désarmement.

Trois éventualités lui sont soumises :

1. Maintenir au 10 avril la date de la réunion du petit bureau de la conférence de Genève et charger les délégués anglais de proposer la convocation de la commission générale ;

2. Réunir en une conférence limitée les puissances principalement intéressées ;

3. Poursuivre les échanges de vue bilatéraux. Le cabinet ne prendra une décision sur ces différents points qu'après avoir reçu les précisions demandées au comité interministériel sur le désarmement. Ce comité est convoqué pour lundi prochain.

C'est la première des solutions envisagées ci-dessus qui rencontre le plus de faveur, pour le moment.

La réponse française au memorandum britannique sera publié ce soir, vendredi, simultanément à Paris, à Londres et à Washington.

Le premier-ministre de Belgique, M. de Broqueville, a exposé hier, jeudi, à Bruxelles, à la commission des affaires étrangères de la Chambre, les raisons qui l'ont poussé à prononcer, au Sénat, le discours retentissant qu'on sait, sur le problème du désarmement. Mais on ne sait rien de cet exposé, les commissaires ayant gardé le silence à la sortie de la séance.

On dit cependant que le premier-ministre a insisté sur le fait que, étant donnée la situation actuelle de l'Europe, le gouvernement belge se préoccupait essentiellement de maintenir l'unité de front entre la Belgique et ses anciens alliés.

Un échange de vues a eu lieu, au cours duquel le député socialiste Hubin a combattu la conception de « la neutralité volontaire » et a déclaré que le sort de la Belgique était intimement lié à celui de la France.

Un autre député socialiste, M. Piérard, a demandé notamment « quelles compensations le premier-ministre attendait de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie pour s'être fait l'apôtre d'une politique de pis aller ».

Les déclarations du premier-ministre ont été cependant jugées satisfaisantes par la majorité de la commission.

A Paris, la commission d'enquête sur les affaires Stavisky a donné hier, jeudi, un compte rendu de la déposition faite la veille par M. Henriot, député de la Gironde.

On lira plus loin le détail de ces déclarations, qui jettent une lumière nouvelle sur l'activité de la bande Stavisky. On est loin du « banal fait-divers », comme disait il y a deux mois le président du Conseil Chautemps, en réponse, précisément, à une interpellation de M. Henriot.

En deux mois, le « fait-divers » a pris de l'importance. Des ministères ont été renversés. Des manifestations sanglantes ont eu lieu, au cours desquelles une vingtaine de Français ont perdu la vie. Chaque jour, ce sont de nouveaux scandales, des arrestations, des drames. Et rien ne permet de dire que ce soit fini ; au contraire.

Une première partie des révélations nouvelles de M. Henriot se rapporte aux relations Stavisky-Galmot. Jean Galmot, ancien député de la Guyane, mort mystérieusement en 1928, aurait été en rapports étroits avec Stavisky et

sa bande. C'est sur ses indications que Stavisky avait été arrêté en 1926, à Marly-le-Roi. On sait comment, mis en liberté provisoire, l'escroc bénéficia d'un régime de faveur.

Une autre partie des révélations de M. Henriot se rapporte aux familiers, complices et comparses de l'escroc. Elle a eu un effet assez prompt puisque dès hier matin une perquisition avait lieu chez le médecin Pierre Vachet, qui a été arrêté dans l'après-midi.

On savait déjà que le docteur Vachet avait signé avec d'autres médecins des certificats qui contribuèrent à faire remettre indéfiniment le procès de 1926. Les documents communiqués par M. Henriot lui attribuaient un rôle encore plus grave dans l'affaire.

En ce qui concerne l'assassinat du conseiller Prince, le cercle semble se fermer sur une bande effrayante de tenanciers de tripots, dont on vient d'arrêter quelques-uns. M. Georges Simenon poursuit à ce propos dans *Paris-Soir* une enquête d'une logique serrée. Force est de noter que c'est la presse qui, aujourd'hui, mène l'enquête, stimulant les efforts et dénonçant les irrégularités.

Au moment où a été discutée la constitution espagnole, le projet de création d'un Sénat fut repoussé. On craignait qu'une telle assemblée fût réactionnaire.

M. Fernando de Los Rios avait alors proposé la formation de conseils techniques, mais cette solution n'avait pas eu davantage de succès.

Or, voici que le chef socialiste Besteiro, ancien président des Cortès constituantes, a proclamé, au cours d'une intervention récente à la Chambre, qu'il était partisan de la création d'une seconde assemblée, qui s'occuperait exclusivement des questions économiques et qui aurait simplement voix consultative.

Cette déclaration, qui a été très commentée, a donné lieu à une enquête auprès des hommes politiques au sujet de l'utilité d'une seconde Chambre législative.

Les personnalités consultées sont d'avis très différents. Quelques-unes sont partisans d'un Sénat, qui comprendrait notamment des représentants de l'Eglise. D'autres partagent l'idée de M. Besteiro, qui n'est d'ailleurs pas celle de la majorité des socialistes. Ceux-ci, en effet, sont d'avis « que le choc des intérêts économiques contraires menacerait de déchirer la Chambre et l'Espagne ».

A Washington, les représentants des ouvriers des chemins de fer ont refusé la proposition du président Roosevelt de maintenir les salaires au taux actuel.

D'autre part, une grève qui affecterait plusieurs centaines de milliers de travailleurs paraît inévitable dans les industries textiles du sud des Etats-Unis, si l'office permanent du travail n'est pas constitué.

Un million d'ouvriers des industries de l'automobile et trois cent mille ouvriers des chemins de fer menacent également de se mettre en grève à ce propos.

En ce qui concerne l'office du travail, aucune solution amiable n'avait été trouvée hier soir, jeudi, entre M. Roosevelt et les constructeurs d'automobiles. De nouveaux pourparlers auront lieu aujourd'hui, vendredi.

NÉCROLOGIE

Le compositeur allemand Schrecker

Le compositeur Franz Schrecker est décédé mercredi soir, à Berlin, après une longue maladie.

Une funeste journée pour la Confédération

Le coup de force radical. — La démission de M. Musy

C'était, hier jeudi, la fête du bienheureux Nicolas de Flue. Et ce fut, hélas ! une triste journée de discorde nationale.

Un conseiller fédéral radical a été élu, grâce aux voix socialistes, dans un vote qui a mis aux prises les partis nationaux.

Le candidat de la Droite au poste de chancelier fédéral, qui avait pour lui la priorité de rang due à l'ancienneté, a été victime d'un ostracisme dicté par la rancune politique.

Et pour combler la mesure de cette funeste journée, M. le conseiller fédéral Musy a donné sa démission !

Après le premier moment d'irritation violente causée par cette invite impérieuse, ressentie comme un ultimatum, les interventions pressantes qui se produisirent auprès des magistrats fédéraux semblèrent avoir apaisé l'orage, tout au moins dans les sphères officielles. Le discours si pondéré et si convaincant du chef du Département fédéral des finances, au Conseil national, vint fortifier cette impression de détente.

Mais dans les couloirs du parlement et dans la presse, de mauvais ouvriers étaient à l'œuvre pour envenimer la situation et pousser les affaires à l'extrême. Presque toute la presse radicale et la presse socialiste unanime laissaient voir que les velléités de démission de M. Musy les avaient remplies d'une joyeuse espérance et que sa décision de rester à son poste leur causait une profonde déception.

Nous avons regretté que M. Musy eût donné, un moment, pareil espoir à nos adversaires ; nous nous réjouissons ensuite qu'il ne réalisât pas leurs vœux. Mais la profondeur de leur ressentiment restait inquiétante et il fallait craindre qu'ils ne cherchassent à le pousser à bout. Toute une campagne de presse et d'interpellations se dessinait pour lui rendre la place intenable.

Les nominations de l'Assemblée fédérale ont fourni au parti radical le moyen d'atteindre ce résultat.

Un vertige a égaré le parti radical. Quand le sang-froid sera revenu, il aura honte du coup de force qu'il vient d'exécuter et s'effrayera de ses conséquences.

Ceux des siens qui lui conseillaient de faire un sacrifice au bien général en renonçant à une prépondérance à laquelle il n'a plus droit avaient le sentiment de son véritable intérêt. Il a préféré à leurs avis prévoyants les conseils d'un égoïsme borné, se mettant à la remorque des radicaux bâlois, qui, pour de mesquines considérations de politique locale, opposaient leur veto à la candidature « esprit nouveau » de M. Ludwig. Le parti radical suisse s'est laissé dominer par l'appât du pouvoir et par la rancune et n'a pas su, dans une circonstance décisive, élargir son horizon.

Quelques gens haineux lui ont fait ajouter à cette première faute l'injustice dont a été victime le vice-chancelier Leimgruber, dans la personne de qui on a voulu atteindre particulièrement M. Musy.

Glorieuse victoire, en vérité, et qui va rapporter de beaux fruits au vainqueur ! N'est-il pas insensé, dans un moment de crise morale comme celui que nous traversons, quand toutes les bonnes volontés doivent s'unir pour le salut du pays, quand le vieil édifice helvétique est secoué par des poussées inquiétantes, d'infliger un affront à un parti qui est le plus solide rempart de la tradition, de l'ordre et de la saine démocratie ?

N'est-ce pas folie de rompre brutalement le pacte de collaboration avec un parti qui a fourni un concours si précieux à la direction de l'Etat et qui était prêt à donner son effort le plus généreux pour l'œuvre de rénovation sociale qui devient toujours plus urgente ?

La collaboration conservatrice, peut-être n'en veut-on plus, parce qu'on ne veut pas s'engager dans la voie qu'elle indique et qu'on se flatte de surmonter les difficultés de l'heure sans rien sacrifier d'un idéal suranné. Illusion !

Nous allons voir maintenant de quel côté le parti radical suisse va chercher les appuis indispensables pour gouverner et comment il va traiter les problèmes financiers, économiques et sociaux qui se posent.

Ces problèmes sont une pierre de touche redoutable, propre à faire apparaître de périlleuses divergences dans un parti dont on sait de reste qu'il est loin de constituer un bloc homogène.

Un chef radical genevois (ô merveille !), M. Lachenal, a patronné la candidature socialiste au Conseil fédéral. Le parti se tournera-t-il dans cette direction ? Les radicaux et les démocrates zuricois ont plaidé pour qu'on appuyât à droite. Sera-ce cette consigne qui prévaudra ?

Nous craignons bien que le parti radical n'ait consommé hier un suicide, pour la plus grande joie des socialistes et des frontistes. Mais les premiers pourraient n'avoir pas à se réjouir longtemps et le profit définitif pourrait rester aux seconds.

Quant à nous, c'est avec une profonde amertume que nous considérons l'œuvre funeste qu'on a accomplie hier et avec une vive anxiété que nous envisageons l'avenir.

Nous sommes saisis d'indignation à la vue de l'acte d'ingratitude dont on a payé les services rendus à la Suisse par M. le conseiller fédéral Musy. Appliqué, pendant quatorze ans, à l'œuvre ardue de la restauration de nos finances ruinées par la guerre, il l'avait conduite à bon port, avec une persévérance inflexible qui l'avait rendu victorieux de tous les obstacles. Sa robuste figure de lutteur intrépide symbolisait la solidité de notre franc. Il avait résolu d'une façon magistrale le problème du blé et celui de l'alcool. Après avoir, dans des temps encore prospères, réglé avec une généreuse équité la condition de nos fonctionnaires et de nos employés fédéraux, il avait su leur faire accepter le sacrifice que les douloureuses circonstances nouvelles rendaient nécessaire. Impitoyable aux utopies révolutionnaires, il n'avait pas moins le sentiment très vif de la nécessité des réformes sociales et représentait énergiquement leur devoir aux privilégiés de la vie.

Il est dur de se dire que toutes ces ressources d'intelligence et de caractère sont perdues pour le gouvernement de la Confédération. La reconnaissance des bons citoyens reste acquise au magistrat qui les a prodiguées au service du pays. Mais nous songeons avec inquiétude à la somme des intérêts de tout ordre qui se trouvent mis en péril par son départ.

On nous écrit de Berne : Nos notes d'hier ont permis, sans doute, de mieux saisir le sens des nominations de l'Assemblée fédérale. Un fait saillant est venu compléter cette documentation : l'appui inconditionnel et décisif apporté aux candidats radicaux par les 48 députés socialistes présents.

La loyauté commande de dire que cette intervention n'a pas été requise par les radicaux ; mais il faut constater aussi que cette intervention constituait, de fait, devant le pays, un succès cartelliste. Les radicaux ont été cartellistes malgré eux !

L'intervention socialiste, tout en assurant l'élection d'un conseiller fédéral radical, de deux juges fédéraux radicaux et d'un chancelier radical, n'acquiesce sa profonde signification que par le côté négatif : les socialistes ont manifesté contre les candidats conservateurs et contre le courant de droite qui s'accroît dans l'opinion publique hors du parlement.

Nous croyons que les socialistes se trompent, s'ils espèrent renforcer ainsi le parlementarisme menacé. Il est plus probable que la réaction de l'opinion publique ira dans une tout autre direction : l'attitude de la Droite sera jugée dans les masses populaires patriotes et antisocialistes comme un acte de courage et de redressement moral.

Les candidats de droite ont obtenu, dans les différents scrutins, 76, 80 et 85 voix, contre 141, 120 et 113, qui sont allés aux candidats radicaux, appuyés par les socialistes. Les 47 voix de

M. Huber, candidat socialiste, se sont reportées sans aucune défection sur M. Baumann, candidat radical; une quarantaine de voix socialistes ont été données, au premier tour déjà, au candidat radical, M. Bovet, pour le poste de chancelier, contre M. Leimgruber; 35 voix socialistes enfin ont décidé du sort de l'élection des juges fédéraux, apportant aux radicaux le contingent nécessaire pour dépasser les voix de M. Segesser, qui a réuni la majorité des voix nationales.

Nous répétons que la manœuvre socialiste n'était pas concertée avec les radicaux. Toutefois, elle constitue une lourde hypothèque pour le « succès » radical et provoquera dans le pays une impression très défavorable. Aussi les chefs avisés du radicalisme sont-ils terriblement ennuyés et affirment-ils leur désir de renouer des relations amicales avec la Droite et de se replacer sur un terrain d'entente.

Les occasions ne vont pas manquer de faire preuve de cette bonne volonté.

Commentaires des journaux

De la Gazette de Lausanne :

« En faisant élire son candidat au Conseil fédéral avec l'appoint des voix socialistes, la députation radicale des Chambres a commis une erreur politique qui risque de lui coûter cher et d'avoir de redoutables conséquences pour le régime parlementaire et, ce qui est plus grave, pour l'avenir de notre pays.

« La crise nationale se complique d'une crise gouvernementale.

« Les événements de ces jours prochains devront être suivis avec la plus vigilante attention. Il importera par-dessus tout que l'opinion nationale conserve son sang-froid et ne se laisse pas aller à des entraînements irréfléchis, dont profiteraient seuls ceux qui guettent l'occasion de nuire à la patrie en ajoutant encore à la confusion présente.

« Il est un point, en tout cas, sur lequel on peut d'ores et déjà rassurer l'opinion suisse et étrangère : c'est que la démission de M. Musy, si fâcheuse soit-elle, n'entraînera aucune modification de la politique monétaire du Conseil fédéral, lequel, avec la direction de la Banque nationale suisse, demeure fermement attaché à l'étalon-or.

« Rien n'est encore perdu. Il y a de grandes ressources de santé morale et de patriotisme dans notre peuple. Nous lui faisons confiance.

« Courage et sang-froid ! »

M. Grellet écrit encore à la Gazette :

« En fait, M. Musy nourrit depuis assez longtemps un désir profond de s'en aller. Depuis quatorze ans, il accompli comme chef des finances un effort dont l'ampleur, la continuité et la vigueur remplissent d'admiration ceux qui en ont été plus particulièrement témoins. A ce labeur qui suffirait à épuiser des forces humaines même aussi allantes que celles du magistrat fribourgeois s'ajoutent, ces dernières années, certaines complications qui viennent rendre plus difficile encore cette tâche écrasante. M. Musy ne porte pas seulement le souci de nos finances, mais encore celui d'une situation politique qu'il considère souvent d'un œil différent de ses collègues au gouvernement qui ont parfois adopté des solutions qui n'étaient pas les siennes. Par-dessus ces préoccupations viennent, comme circonstance accessoire, mais qui a joué son rôle, les ignobles et basses attaques dont depuis si longtemps M. Musy est l'objet dans certains journaux socialistes et même radicaux. On sait qu'ils ne se sont pas même arrêtés au seuil de sa famille.

« Des élections comme celles de jeudi matin qui semblent inaugurer un cartel des gauches ne sont pas faites non plus pour faire revenir sur sa décision un magistrat qui estime avoir de bonnes raisons pour s'en aller.

« On conçoit que le poids d'une croix aussi lourde devint à la longue insupportable. »

« Du Journal de Genève :

« Le Parlement n'est point parvenu à se hausser au-dessus de lui-même pour donner une solution nationale à la crise ministérielle. Présenté par le groupe radical, M. Baumann l'a emporté au troisième tour de scrutin sur M. Ludwig, candidat non pas d'un groupe, mais de la rénovation politique et que les catholiques avaient eu la sagesse de soutenir, afin de ne pas élargir le fossé qui se creuse entre la nation et ses institutions parlementaires.

« On remarquera que toutes les élections ont tourné au profit du parti radical.

« Il obtient un conseiller fédéral, M. Baumann, le poste de chancelier de la Confédération, pour lequel M. Bovet l'a emporté sur M. Leimgruber, candidat catholique, et il conquiert les deux sièges vacants au Tribunal fédéral, M. Huber distançant M. Segesser, de Lucerne.

« Ceux qui connaissent M. Musy avaient bien l'impression, à l'entendre lundi soir aux interpellations sur la politique monétaire, que c'étaient là des explications d'un homme d'Etat qui ne se fait pas beaucoup d'illusions sur les possibilités de réalisation de l'acte de redressement dont il a reconnu l'impérieuse nécessité, tant que durent certaines résistances tenaces. La nouvelle de la démission du chef des finances fédérales n'en a pas moins causé dans les milieux parlementaires une véritable stupeur.

Rien ne faisait prévoir une décision aussi subite et même les amis de M. Musy ignoraient tout de cette détermination.

« Dans la lettre de démission qu'il adresse aux présidents des deux Chambres, M. Musy dit que sa santé lui impose un repos de quelques mois. Il suffit, pour saisir toute la portée de cet argument, de songer à la somme énorme de travail que représentent quatorze années d'activité à la tête du Département fédéral des finances. Mais il faut dire aussi que M. Musy, qui n'est pas homme à se dissimuler la vérité, a bien dû se rendre compte que, depuis quelques années, depuis les votes sur le blé et les assurances en particulier, l'unité indispensable au gouvernement avait subi un sérieux accroissement. M. Musy se sentait isolé et ne trouvait pas dans la coalition bourgeoise dont il se sentait le représentant l'appui qui lui était nécessaire; l'attitude d'une grande partie de la presse radicale, sans parler de basses attaques personnelles, rendaient singulièrement difficile sa tâche. On comprend, dès lors, que le vote de jeudi matin, qui est un succès radical-socialiste, lui ait paru une solution inacceptable. »

« Du Courrier de Genève :

« La démission de M. Musy est accueillie avec une poignante émotion.

« Tant qu'il était au Conseil fédéral, le peuple travailleur — et je ne dis pas seulement la classe ouvrière — pouvait avoir confiance, car le fruit de son travail, l'épargne, était protégé contre le terrible danger de l'inflation.

« Tant qu'il était au Conseil fédéral, les patriotes, de toutes nuances, se sentaient en sécurité.

« Son récent discours fut un vigoureux cri d'alarme. Sa démission est un appel au peuple.

« La crise politique fédérale qui s'ouvre aujourd'hui ne peut pas recevoir sa solution dans un simple replâtrage parlementaire. Le peuple suisse doit être appelé à donner son avis, à dicter sa décision en une affaire aussi grave. »

« De la Suisse :

« Depuis l'affaire du monopole du blé et le vote sur les assurances sociales, il est certain que l'unité du gouvernement était fortement atteinte. La situation économique a dès lors empiré. A répétées reprises, M. Musy a lancé un cri d'alarme. Il a clairement indiqué les réformes qu'il tenait et qu'il tient encore pour indispensables. Il a dit et répété que la Suisse succomberait si les autorités ne savaient pas prendre la responsabilité et l'initiative d'une adaptation de notre situation aux circonstances nouvelles nées de l'après-guerre.

« A chaque fois, bon gré mal gré, le Conseil fédéral s'est rangé à son avis. Rien n'était plus facile que de s'entendre sur des questions de principe, mais — force est bien de le constater — à chaque fois, on retombait dans l'ornière, dans cette politique où l'on bouche des vides d'eau, qui est celle de M. Schulthess.

« On ne s'étonnera donc pas que M. Musy, qui a fait preuve de la plus grande patience, ait fini par se lasser, qu'il ait eu le sentiment de ne plus pouvoir se solidariser avec une politique qu'il n'approuvait pas et qu'il ait préféré reprendre toute sa liberté d'action.

« A cela, il faut ajouter l'attitude de la grande presse radicale qui n'a cessé de mener la petite guerre contre M. Musy et qui est en grande partie responsable de la ruine de l'unité du gouvernement dont elle se plaint si amèrement aujourd'hui.

« On avouera que, dans ces conditions, la position de M. Musy ait été pour le moins difficile, pour lui, un élu de la coalition nationale, c'est-à-dire non seulement de ses coreligionnaires politiques, mais encore des radicaux.

« Il convient encore d'ajouter que les campagnes de dénigrement entreprises avec les moyens les moins loyaux contre le grand argentier de la Confédération par les journaux socialistes et auxquels certains journaux qui se disent sérieux ont cru devoir s'associer ont fait déborder la coupe d'amertume. »

Le groupe de la Droite

Berne, 22 mars.

Le groupe catholique de l'Assemblée fédérale a pris connaissance avec grand regret de la démission du conseiller fédéral Musy.

M. Walther, conseiller national et président du groupe, a rendu hommage aux grands services que M. Musy a rendus au pays.

A l'issue de la discussion sur la situation politique qui suivit l'exposé de M. Walther, il a été décidé à l'unanimité de revendiquer le siège au Conseil fédéral devenu libre par la démission de M. Musy.

Le groupe, qui est d'accord sur la convocation pour mercredi prochain de l'Assemblée fédérale, se réunira lundi soir afin de faire ses propositions.

ACCORDEZ DES « VACANCES » à vos cheveux et embellissez les en les soumettant à un « traitement » au shampoing spécial « Poudre Alpha de luxe ». Vous les préparez ainsi à garder l'ondulation et vous ferez une économie notable. Achetez-en 6, vous n'en payerez que 5. Le résultat sera rapide.

Assemblée fédérale

Les élections des juges fédéraux

Premier tour. Bulletins délivrés, 214; rentrés, 214; valables, 211. Majorité absolue, 106.

Obtiennent des voix : MM. Kasser, juge cantonal à Berne, candidat radical, 98; Huber, secrétaire du Tribunal fédéral, candidat radical, 89; Segesser, juge au tribunal des assurances, candidat conservateur, 68; Borella, candidat socialiste, 64. Diverses voix éparses.

Pas d'élus.

Deuxième tour. Bulletins délivrés, 213; rentrés, 210; blancs, 8; valables, 202. Majorité absolue, 102.

Obtiennent des voix : MM. Kasser, 98; Huber, 87; Segesser, 68; Borella, 65.

Le président annonce que le bureau a commis une erreur dans le calcul de la majorité absolue. La rectification donne les résultats suivants : Bulletins délivrés, 214; rentrés, 208; nuls, 26; valables, 182. Majorité absolue, 92.

Est élu par 98 voix : M. Kasser.

Le président annonce ensuite que de nouvelles erreurs s'étant produites, l'élection est cassée. (Exclamations générales, bruit, tumulte.)

On procède à un nouveau tour, au milieu d'une vive agitation.

Troisième tour. Bulletins délivrés, 208; rentrés, 205; blancs, 3; valables, 201. Majorité absolue, 101.

M. Kasser est élu par 109 voix.

Obtiennent des voix : MM. Segesser, 85; Borella, 54; Huber, 80; diverses voix éparses.

Quatrième tour. Bulletins délivrés, 207; rentrés, 205; blancs, 3; valables, 202. Majorité absolue, 102.

Obtiennent des voix : M. Huber, 80; M. Segesser, 79; M. Borella, 43.

Un nouveau tour de scrutin a lieu entre MM. Huber et Segesser.

Cinquième tour. Bulletins délivrés, 200; rentrés, 198; blancs, 6; valables, 191. Majorité absolue, 96.

Est élu par 113 voix M. Huber, actuellement secrétaire du Tribunal fédéral.

M. Segesser obtient 78 voix.

On procède à l'assermentation de MM. Baumann, conseiller fédéral, et Bovet, chancelier.

L'assemblée est levée à 11 h. 35.

Conseil national

Séance du 22 mars

Le cas du lieutenant Musy

M. Pilet, président de la Confédération, répond à la petite question de M. Reinhard au sujet du lieutenant Musy. Le Conseil fédéral a répondu par écrit. Cette réponse a provoqué dans la presse une vive polémique dont est sortie une nouvelle question qui soulève une dizaine de points.

Le Conseil fédéral a préféré répondre verbalement. Cette mission est pénible et délicate. On a transporté cette question du terrain militaire sur le terrain politique.

Le 22 août 1933, le lieutenant de cavalerie Musy a été commandé à l'école de recrues d'Aarau, 11^{me} escadron, instructeur, capitaine Straumann, commandant de l'école, colonel de Charrière.

Deux jours plus tard, le lieutenant a été licencié pour prendre part à des manœuvres. Il s'est refroidi. Le médecin a constaté qu'il souffrait d'une bronchite. Il s'est mis d'accord avec le commandant de l'école. Une déclaration médicale fut envoyée à Aarau. Le commandant de l'école prévint le lieutenant de ce qu'il avait à faire. Le lieutenant Musy s'annonça rentrant à Aarau le 13 septembre, déclarant qu'il se sentait bien. Il avait obtenu l'autorisation de loger à l'hôtel pour des raisons personnelles.

Le 22 septembre, la plupart des officiers reçurent un ordre de patrouille nocturne de 50 km. M. Musy partit avec ses camarades et entra le lendemain matin, à 5 h. 45. Il fit son rapport et alla déjeuner à la cantine. Il aurait dû reprendre son escadron, mais rencontra le major Meyer, qui l'entretint de l'état des chevaux. Une discussion s'engagea. Le lieutenant Musy arriva en retard à son poste. Il lui fut fait une observation. Le colonel de Charrière fit venir le lieutenant et décida qu'il serait désigné comme officier de jour, du samedi au lundi.

Le mardi suivant, vers midi, le docteur Dardel, médecin de la famille Musy, vint à Aarau et déclara que la famille désirait un examen médical, ce qui fut fait en présence du médecin de l'école. Le lieutenant était atteint de bronchite. Le médecin de place autorisa son évacuation. Le capitaine Straumann renvoya le lieutenant dans sa chambre.

Le lendemain, le lieutenant Musy s'annonça partant. Il ne semble pas que son état de santé ait donné lieu à des craintes sérieuses jusqu'à la nuit de la patrouille. Il avait pensé que ça irait et avait continué. Ses chefs étaient satisfaits de son travail.

On reproche à M. Musy, conseiller fédéral, d'être sorti de son rôle et intervenu en faveur de son fils.

Le 26 septembre, le docteur Dardel a renseigné la famille sur la santé du lieutenant Musy. Il était assez inquiet. M. Musy, soucieux, téléphona au colonel de Charrière. Il s'exprima avec

une vivacité explicable par les circonstances. Il se laissa aller à des expressions que, de sang-froid, il n'eût pas employées. Le colonel de Charrière mit au courant son chef d'arme, le colonel Schué, puis écrivit à M. Minger.

Le colonel de Charrière demandait à M. Minger une enquête, qui fut immédiatement ordonnée. Une recrue de cavalerie du nom de Schmid, servant en 1930 dans l'escadron du capitaine Straumann, était morte à sa sortie de service. Il fut établi que cette mort n'était pas en corrélation avec le service. Un procès en indemnité fut introduit. Il fut perdu par les parents de Schmid. M. Musy fit état de cette affaire.

Le capitaine Straumann écrivit à M. Musy pour s'expliquer sur ce cas. Cette lettre ne contenait pas d'incorrections. M. Musy répondit le 22 décembre. Il se montra encore très ému et dit que des hommes comme M. Straumann étaient un danger pour l'armée. M. Straumann répondit sur un ton fort vif, déniait à M. Musy le droit de porter un jugement militaire sur lui.

M. Minger convoqua chez lui les officiers intéressés.

On reconnut qu'ils n'avaient pas commis de faute dans l'affaire du lieutenant Musy. M. Minger infligea une punition au capitaine Straumann pour sa lettre. Celui-ci s'inclina. M. Musy n'en avait pas moins été très vif. Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. M. Musy regrette lui-même sa vivacité.

Les interventions qu'on lui a reprochées en faveur de son fils sont inexactement rapportées. Il n'a pas demandé pour lui des faveurs.

Cette affaire est regrettable, mais secondaire. Un père qui a l'honneur et le malheur d'être conseiller fédéral ne peut pas toujours faire le départ entre ces deux qualités.

M. Pilet-Golaz a terminé en demandant à la Chambre si elle pense qu'il soit bon, dans ces temps difficiles, qu'on se préoccupe de questions pareilles. « Je ne le crois pas. Ce dont le pays a besoin, c'est de calme, d'union et de la cohésion de tous les bons citoyens pour le diriger vers un avenir heureux. » (Applaudissements.)

La question Reinhard est classée.

La Chambre a procédé au vote final de la loi sur les garanties politiques et de police de la Confédération. La loi a été votée par 86 voix contre 28.

La séance a été levée à 12 h. 45.

Séance de relevée

Sans discussion, la Chambre a liquidé, hier soir, les divergences relatives à la loi fédérale de procédure pénale.

Puis, M. Hæberlin a répondu aux motions Abt (désendettement agricole), Duft (concession obligatoire pour les agences immobilières) et aux postulats Schmutz (restriction de la liberté de cautionnement) et Stehli (désendettement agricole), ainsi qu'à la motion Muller (Berne) sur l'équilibre entre les dettes et les prix.

M. Hæberlin a accepté l'étude de ces divers problèmes.

Les adieux de M. Hæberlin

En terminant, M. Hæberlin a fait ses adieux au parlement. Il a remercié les députés de leur confiance. Il a constaté avec satisfaction que certaines méfiances qui s'étaient fait jour lors de son élection s'étaient dissipées. Il s'est dit heureux que sa bonne volonté, du moins, ait été comprise. La confiance est la base de toute l'activité d'un homme politique. M. Hæberlin a dit quitter sa place non sans inquiétude. Il a prié la Chambre de reporter sa confiance sur le Conseil fédéral, de collaborer avec lui. Les conseillers fédéraux et les députés doivent être les serviteurs et non les esclaves du peuple. Notre plus grand ennemi est la démagogie. C'est elle qu'il faut combattre. (Applaudissements prolongés.)

La démission de M. Musy

M. Huber a donné ensuite lecture de la lettre de démission qui lui avait été remise, au cours de l'après-midi, en qualité de président de l'Assemblée fédérale, par M. Musy, conseiller fédéral.

Dans cette lettre, M. Musy annonce qu'il avait, d'abord, l'intention de donner sa démission dès l'ouverture de la session. Mais, à la suite d'interventions pressantes, il a accepté d'ajourner sa démission. M. Musy rappelle que, pendant quatorze ans, il a dirigé le Département des finances au milieu des plus grandes difficultés et qu'il a un besoin urgent de prendre un long repos.

Dans les conditions actuelles, un congé ne saurait se justifier; c'est pourquoi il prie le Conseil fédéral de prendre connaissance de sa démission.

Le Conseil fédéral avait tenu hier deux séances pour arrêter sa réponse aux interpellations Schirmer, Graber et Aeby concernant les incidents qui se sont produits au Conseil fédéral et la politique future du Conseil fédéral.

Dès que la démission de M. Musy eut été annoncée, les trois interpellations ont été retirées.

Par suite de la démission du chef du Département des finances, la session des Chambres fédérales ne se terminera sans doute pas cette semaine. L'Assemblée fédérale devra procéder, au commencement de la semaine prochaine, à la nomination d'un nouveau conseiller fédéral.

Sur rapport de M. Rais, l'arrêté fédéral sur la convention de Varsovie pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international a été adopté sans discussion.

Puis, sur rapport de M. Germanier, l'arrêté relatif à la convention internationale concernant l'indication du poids sur les colis transportés par bateau a été voté sans débat.

Séance levée à 18 h. 40.

Conseil des Etats

Séance de relevée

Le Conseil a poursuivi le débat sur l'aide aux producteurs de lait. M. Schöpfer (Soleure) a présenté un amendement qu'il a transformé en postulat et qui suggère la création d'un impôt de consommation sur le sucre pour payer les frais de l'action en faveur des producteurs de lait.

On a adopté par 17 voix contre 11 un autre amendement Schöpfer, qui prévoit que, dans la distribution des secours, on tiendra compte de l'état de gêne des bénéficiaires.

L'ensemble du projet a été adopté par 26 voix sans opposition.

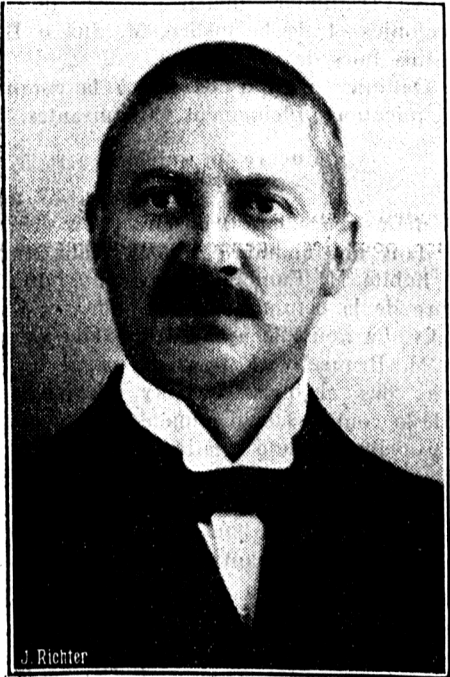
On a repris l'aide financière aux agriculteurs dans la gêne. M. Schulthess a répondu aux questions posées la veille par M. Keller et a déclaré, en particulier, qu'aucune décision n'a été prise par le Conseil fédéral au sujet d'un vaste programme de désendettement.

On a décidé ensuite d'entrer en matière et on a adopté le projet conformément aux propositions du Conseil fédéral.

Il a été donné lecture de la lettre de démission de M. Musy comme membre du Conseil fédéral. Le président a rendu hommage aux hautes qualités du démissionnaire et a exprimé l'espoir que le peuple et ses représentants conserveront le calme nécessaire.

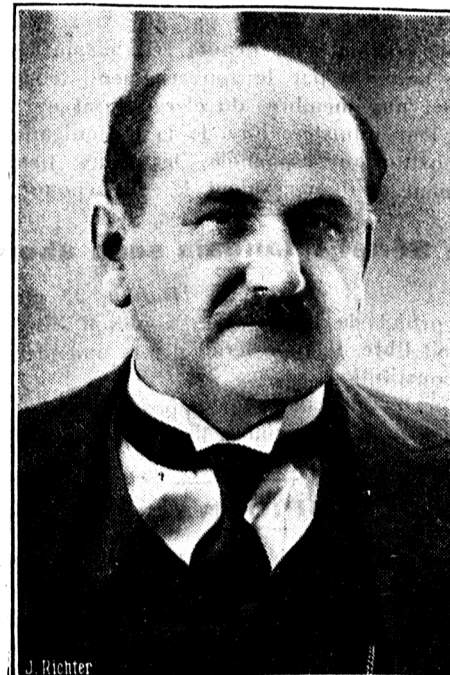
Séance levée à 19 h. 45.

Elus et candidats de l'Assemblée fédérale



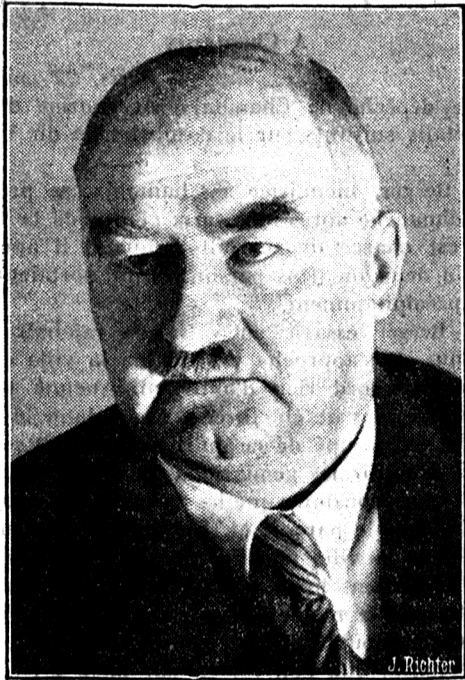
M. JEAN BAUMANN
nouveau conseiller fédéral

M. Jean Baumann représentait jusqu'ici le demicanton d'Appenzell-Extérieur au Conseil des Etats. Il est dans sa soixantième année. C'est un juriste. Il a fait partie à diverses reprises du gouvernement d'Appenzell. Il siégeait au Conseil des Etats depuis 1911. C'est un radical de droite. M. Baumann est colonel d'infanterie.



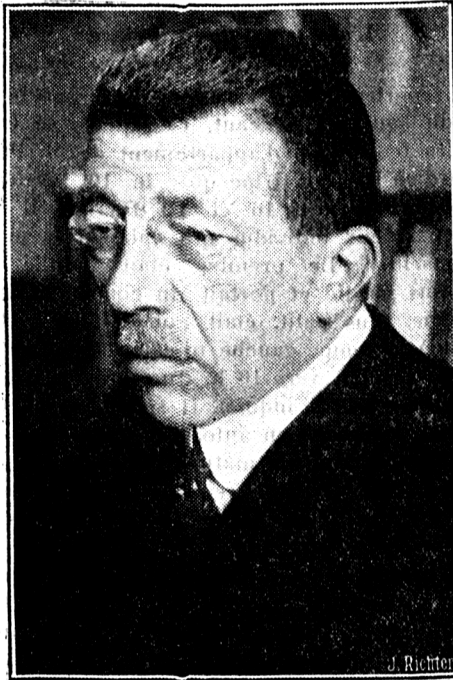
M. JEAN HUBER
candidat socialiste au Conseil fédéral

M. Jean Huber est président du Conseil national. Il est avocat, homme d'affaires, grand propriétaire et appartient à la catégorie des millionnaires du prolétariat.



M. PAUL KASSER
nouveau juge fédéral

M. Kasser était jusqu'ici juge au Tribunal cantonal de Berne. Il est radical.



M. GEORGES BOVET
nouveau chancelier de la Confédération

M. Georges Bovet est Neuchâtelois. Il a été journaliste, rédacteur au *National suisse*, puis correspondant fédéral de la *Revue*, secrétaire du Conseil national, vice-chancelier de la Confédération depuis 1927.



M. LE DR OSCAR LEIMGRUBER
vice-chancelier de la Confédération

M. Oscar Leimgruber occupe les fonctions de vice-chancelier depuis 1925. Il était donc au bénéfice du droit d'ancienneté comme candidat au poste de chancelier. Mais le mouvement d'animosité du parti radical a empêché sa nomination.

UNE INNOVATION

Le 15 mai 1934, date de l'entrée en vigueur du nouvel horaire des chemins de fer, l'indicateur officiel publié par la Direction générale des chemins de fer fédéraux et l'horaire-affiche jaune placardé dans les gares subiront d'importantes modifications.

Par suite d'un nouveau procédé typographique, l'indicateur officiel qui est vendu au public pour le prix de 3 francs avec 872 pages coûtera désormais 2 francs et sera réduit à 640 pages tout en ayant la même matière, c'est-à-dire l'horaire de toutes les compagnies de transport.

Les horaires-affiches jaunes qui sont actuellement affichés dans les gares occupent une surface de 21 m²; dès le prochain service, ils n'occuperont plus que 16 m² soit une économie de 24 %.

Ces innovations seront certainement bien accueillies par le public et il faut en féliciter les organes dirigeants de nos autorités ferroviaires.

UNE CALOMNIE

Plusieurs mauvais journaux, entre autres *Le Travail* de Genève, ont colporté l'histoire odieuse, d'ailleurs parfaitement invraisemblable, d'un scandale survenu dans un pensionnat de jeunes filles de Reggio-Calabria. Ce scandale aurait été, d'abord, prétendait-on, étouffé grâce à la connivence des autorités ecclésiastiques et fascistes, mais il aurait fini par transpirer : nous avons là un de ces « scandales cléricaux », bien souvent inventés de toutes pièces, par lesquels on trompe notre peuple. Pour ce cas précis, l'archevêque de Reggio lui-même s'est chargé de démentir l'infâme calomnie :

DÉCLARATION

de Mgr l'Archevêque de Reggio de Calabre, au sujet de prétendus scandales cléricaux qui se seraient produits dans des instituts religieux de son diocèse :

« En qualité d'Archevêque de Reggio-Calabria, je démens l'exécrable calomnie, qui a été publiée par le journal anticlérical *Le Travail* et reproduite par d'autres journaux de la Suisse sous le titre :

« Un scandale dans un couvent ».

« C'est un mensonge impudent du premier au dernier mot.

« En vérité, nous avons à Reggio des pensionnats ; mais ils sont très édifiants ; on n'y a jamais remarqué, je ne dis pas des scandales, mais des actions moins que saintes et religieuses. Les autorités ecclésiastiques et fascistes, qui sont toujours de plein accord entre elles, n'ont jamais eu besoin d'étouffer des scandales ; ni des arrestations de moines et de religieuses ne durent être opérées, sous la pression de l'opinion indignée. Nos maisons religieuses sont très aimées et respectées céans par les autorités et par le peuple.

« J'autorise les autorités ecclésiastiques de la Suisse à démentir l'odieuse calomnie.

Arcivescovado di Reggio-Calabria.

Carmelo PUJIA,

Archevêque de Reggio-Calabria.

14 mars 1934.

Entre les partis tessinois

On nous écrit :

Une deuxième réunion des représentants des partis politiques tessinois a eu lieu samedi à Bellinzone pour continuer la discussion sur les propositions du parti conservateur concernant une collaboration des groupes politiques. Étaient présents MM. Tarchini et Celio, pour les conservateurs, M. Arnaldo Bolla, pour les libéraux-radicaux, MM. Rusca et Defilippis, pour les radicaux « démocrates », MM. Borella et Gasparini, pour les socialistes et M. Cattaneo pour les agrariens.

On en est, après cette nouvelle entrevue, à peu près au même point qu'avant. Cela n'est guère réjouissant ; toutefois, la nécessité de trouver une solution rapide aux difficultés de l'heure et le bon esprit dans lequel se déroulent les pourparlers autorisent un certain optimisme.

Il suffirait, pour arriver à une entente, d'un peu plus de bonne volonté de la part de tous les groupes, qui devraient comprendre leur devoir de subordonner leurs intérêts électoraux au bien du pays.

La discussion a porté de nouveau, en premier lieu, sur la question du système d'élection du Conseil d'Etat. Libéraux et radicaux « démocrates » restent toujours favorables au système majoritaire, mais aucune proposition bien précise à ce sujet n'a été présentée. On s'est borné jusqu'ici à envisager les solutions possibles sans arriver à s'entendre sur une méthode déterminée. Il semble que, à l'exclusion, peut-être, des socialistes, les partis pourront s'accorder sur une réforme en ce sens. Quant au mode d'élection du Grand Conseil, l'unanimité paraît faite en faveur du maintien de la représentation proportionnelle.

D'autre part, les groupes conservateur, socialiste et agraire, bien qu'étant favorables à une discussion et à une solution de la question électorale, sont d'opinion — à juste titre — qu'une entente sur les questions purement électorales serait singulièrement facilitée par un accord préalable quant à un programme d'action commune. Ils voudraient donc que la discussion se développât dans cette direction. En effet, les problèmes politiques et les difficultés du moment ne pourront trouver une solution par le simple fait de l'adoption d'une nouvelle méthode électorale.

M. Tarchini, en levant la séance, a déclaré que les pourparlers continueront et a ajouté que des conversations particulières pourront éventuellement être poursuivies. Il a fait remarquer que les conversations pourraient continuer même dans le cas où le parti radical aurait l'intention de lancer une initiative populaire pour la réforme du système électoral.

Trains spéciaux à destination de l'étranger

Les expériences faites dans le courant de 1933 avec les trains spéciaux dits d'« échange » et de « sympathie », mis en marche au départ de la Suisse pour l'étranger, ont engagé les Chemins de fer fédéraux à organiser à nouveau, cette année, quelques-uns de ces trains. Ce mode de faire

incite les chemins de fer étrangers à user de réciprocité, ce qui est de nature à intensifier le mouvement des voyageurs vers la Suisse.

Un premier de ces trains sera mis en marche à destination de la Hollande, du 29 avril au 5 mai prochain. D'autres trains sont également projetés à destination du Rhin-Hambourg-Helgoland, de Londres, de Bruxelles-Amsterdam-Ostende, de Pilsen-Prague-Karlsbad, de Innsbruck-Garmisch-Munich.

De plus amples renseignements sur les programmes de chacun de ces trains seront fournis en temps utile par des communiqués aux journaux, de même que par des affiches qui seront placées dans les gares.

Un banquet en l'honneur de M. Riva, président du Conseil des Etats

On nous écrit du Tessin :

Le parti conservateur tessinois a offert, samedi soir, à Lugano, en l'honneur de son éminent membre, M. Antonio Riva, appelé à la présidence du Conseil des Etats, un banquet qui a eu un plein succès. Les convives étaient près de 200. Des discours ont été prononcés par MM. Bordoni, député, Polar et Dollfuss, conseillers nationaux, Celio et Martignori, conseillers d'Etat, et Tarchini, président du comité cantonal du parti conservateur, qui a exalté surtout la personnalité du président du Conseil des Etats, en le définissant « l'homme qui a aimé son pays, son peuple et son idéal ».

M. Riva a remercié en termes élevés les orateurs, les organisateurs de la manifestation et tous les membres du parti, ainsi que ses collègues du Conseil des Etats. Il a terminé avec une exhortation à la fidélité au parti, même si cela demandait des sacrifices.

Nouvelles financières

La Banque de Zofingue

Le tribunal de district a accordé un sursis concordataire à la Banque de Zofingue. L'administration a été confiée à la Société fiduciaire suisse à Bâle, représentée par son directeur, M. Kellerhals, à Bâle. On a l'intention de maintenir la banque et de la reconstituer aussitôt que possible.

LES SPORTS

Le grand-prix suisse motocycliste

Le grand-prix suisse des motocyclettes et des side-cars aura lieu, cette année, les 7 et 8 juillet, à Berne, sur la nouvelle piste de Bremgarten. Les travaux d'organisation de cette intéressante manifestation sportive sont déjà fort avancés ; cette épreuve suscitera sans doute le plus grand intérêt dans le monde sportif.

A côté de nos coureurs suisses, les « as » internationaux se montrent très intéressés. Le comité est en pourparlers avec différents coureurs qui ont montré leur valeur lors des grands-prix précédents.

La maison Norton a notamment l'intention d'envoyer une équipe complète. Des coureurs espagnols et italiens disputeront de nouveau leurs chances sur le magnifique circuit de Berne.

Echos de partout

Une vendeuse qui a de l'estomac

Depuis plus d'un an, M^{lle} Mabel Wolf, de Brooklyn, près de New-York, se plaignait d'étranges douleurs au ventre : son dîner, disait-elle, « ne passait pas »...

On l'a opérée, hier, dans une clinique new-yorkaise, et les médecins n'ont pas eu de peine à déceler la cause du mal : ils lui ont retiré de l'estomac 72 petits clous de tapisserie, 12 vis ou boulons avec quelques écrous, 62 épingles simples ou doubles et la plus grande partie d'une serrure en pièces détachées.

Inutile de préciser que M^{lle} Mabel Wolf était vendeuse chez un quincaillier. Elle a expliqué aux médecins qu'elle ne pouvait pas s'empêcher d'avaler, de temps à autre, quelque chose.

Espérons qu'elle pourra entrer, dès sa convalescence, dans une confiserie.

Mot de la fin

C'était pendant la dernière visite de M. Fernand Bouisson, à Marseille. Le président de la Chambre française s'appretait à partir lorsque vint vers lui un brave homme d'électeur qu'il connaissait bien :

— Alors, Quilichini, le « petite » va bien ?

— Pas mal, *Présiding*, il est toujours en prison, mais je suis bien content de lui...

Pour la langue française

« Comment viendra-t-il à bout de sa tâche ? Personne n'en sait rien. C'est à faire à lui. »

Ainsi écrite, la troisième phrase n'a pas de sens. Il faut dire : « C'est affaire à lui », ou : « C'est son affaire. »

La politique italienne et l'opinion française

Paris, 22 mars.

Le discours qu'a prononcé à Rome, le 18 mars, M. Mussolini a vivement ému l'opinion française, à un moment où le cours des événements l'amenaient, de plus en plus, à accueillir avec sympathie les intérêts du gouvernement italien.

Déjà, le plan de désarmement présenté par le « Duce » avait paru, à maints Français, préférable à celui qu'avait préconisé M. Macdonald et auquel M. Barthou vient de répondre par une note qui lui est fort peu favorable et ne laisse pas grand espoir d'entente entre Londres et Paris. Il en sera vraisemblablement ainsi, d'ailleurs, tant que les points de vue anglais et français sur l'organisation de la sécurité ne se seront pas rapprochés, c'est-à-dire tant que le gouvernement britannique reculera devant la nécessité de prendre des engagements et de fournir des garanties de prompt intervention, en cas de conflit, qu'on continue à lui demander de Paris et qu'on réclame aussi, depuis quelque temps, à Bruxelles.

Déjà aussi, les récents entretiens de Rome, avec les trois protocoles qui en ont enregistré les résultats, avaient été loués, au moins pour l'essentiel, par la presse française. L'Italie, l'Autriche, la Hongrie prenant leurs dispositions pour améliorer leurs relations économiques, l'indépendance de l'Autriche à nouveau proclamée nécessaire, la thèse de la révision des traités, pour l'instant, laissée dans l'ombre, c'était là, pour l'opinion française, un ensemble de faits heureux et dont tous les amis de la paix européenne avaient lieu de s'applaudir. On avait même pris soin de souligner, en France, la mauvaise humeur avec laquelle ils avaient été commentés par la presse allemande.

On faisait bien, sur les récents accords, quelques réserves, faciles à justifier. « Si l'Autriche et la Hongrie s'unissent sous l'égide protectrice de Rome, écrit-il, par exemple, M. Maurice Pernot, le 17 mars, dans l'*Europe nouvelle*, le danger d'une hégémonie allemande en Europe centrale n'est écarté que pour laisser le champ libre à une hégémonie italienne, qui n'est pas moins dangereuse, et que ni la France, ni la Petite-Entente ne sauraient tolérer. » Or, justement, les entretiens de Rome s'étaient déroulés dans des conditions propres à calmer ces inquiétudes. M. Mussolini paraissait vouloir vraiment laisser une porte ouverte à des relations plus confiantes avec Belgrade et Prague. Le « Duce » faisait figure de bon ouvrier de la paix, en une période de désarroi international. A côté d'un succès utile à son prestige, il rendait un service signalé à l'Europe entière.

Ces excellentes impressions ont été soudain compromises par le discours du 18 mars, qui est venu blesser le sentiment français d'une manière que nous jugeons ici fort inopportune et qui a provoqué, de la part de notre presse, des répliques assez vives. Il en a été de même dans d'autres pays et notamment à Prague, où les espérances entrevues à la suite des entretiens de Rome se sont aussitôt évanouies. La collaboration à laquelle on songeait déjà dans la capitale tchéco-slovaque apparaît désormais bien difficile, après l'amertume soulevée par le passage du discours du « Duce », où il est question des territoires dérobés à la Hongrie.

La France a été surtout sensible à l'appui donné à la thèse allemande sur le désarmement et à la manière dont les réserves de son gouvernement sur les plans soit italien, soit britannique ont été interprétées. Le *Temps*, dès le 20 mars, s'est empressé d'insister sur la contradiction qu'il a découverte dans les déclarations de M. Mussolini, proclamant, d'une part, sa volonté de défendre au besoin l'indépendance de l'Autriche ; d'autre part, plaidant la cause du réarmement de l'Allemagne, c'est-à-dire de la puissance qui menace directement et le plus fortement cette indépendance.

Il va de soi que la controverse sur les causes de l'échec de la conférence du désarmement, qui vient de reprendre, n'est pas plus faite pour arranger les choses que cette annonce, faite par M. Mussolini, d'une faillite et d'un décès prochains des institutions de Genève qui a soulevé dans maintes capitales, de vives récriminations.

Quant aux explications qui nous sont données et du ton de ce discours et de son contenu lui-même, il faut avouer qu'elles ont trop servi pour être pleinement acceptées, même si elles contiennent une part plus ou moins large de vérité. Ce sont là, nous dit-on, paroles destinées à l'opinion italienne et propos qu'il faut apprécier du point de vue des desseins de politique intérieure que poursuit celui qui les a prononcées. M. Mussolini a voulu, une fois de plus, exalter l'esprit fasciste et, pour le tenir en haleine, lui montrer de nouveaux buts glorieux.

On s'évertue à nous expliquer de même, pour des raisons de politique intérieure, telle ou telle déclaration de M. Hitler, contredite le lendemain par une autre, faite par l'un de ses lieutenants.

Tantôt on tient ainsi, à Berlin et à Rome, un langage pacifiste qu'accompagnent des offres de collaboration ; tantôt, ce langage se trouve démenti par d'autres paroles ou par des faits.

La logique française s'accommode mal de cette dualité d'attitude, parce qu'elle en vient toujours à se demander quelle est celle qu'on doit considérer comme l'expression exacte de la pen-

sée profonde du gouvernement de Berlin et de celui de Rome. Ce jeu subtil et savant nous déconcerte. Il faut même avouer qu'il nous inquiète et qu'il est un sérieux obstacle au rapprochement européen, tel que nous le souhaitons et tel que nous le voulons, de la façon la plus sincère.

C'est ce que vient de redire, avec une claire fermeté, le *Temps*, dans son premier article, publié à la date du 21 mars. « On a le sentiment, écrit ce journal, que les fermes espoirs qu'avait fait naître l'action diplomatique de ces derniers temps sont dangereusement compromis et qu'il faudra beaucoup de bonne volonté, de part et d'autre, beaucoup de tact et de doigté pour rétablir la situation... Des discours comme celui qui a été prononcé dimanche devant l'assemblée fasciste sont de nature à jeter le trouble dans les esprits. »

En ce qui regarde l'opinion française, on peut estimer exacte cette appréciation. On doit même ajouter que si, ces derniers temps, les rapports franco-italiens se sont améliorés, tout le terrain gagné serait vite perdu si la bonne volonté française devait être souvent soumise à pareille épreuve. M. Mussolini a parlé pour les fascistes italiens, ce qui explique la forme rude et quelque peu brutale qu'il a donnée à sa pensée, mais, comme l'a dit encore un journaliste français, « la forme a plus d'importance que jamais, dans un monde dont les nerfs sont à vif. »

E. B.

Conseil de cabinet à Paris

Paris, 23 mars.

Les ministres se sont réunis en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. M. Henry Chéron, garde des sceaux, a mis le conseil au courant des affaires en cours et il a fait connaître qu'il préparait un projet de réorganisation judiciaire d'où résulteraient de notables économies.

M. Barthou a fait un exposé de la situation extérieure.

M. Lamoureux a rendu compte des conversations qu'il vient d'avoir à Londres avec le gouvernement britannique sur la question des accords économiques.

Le prochain conseil de cabinet aura lieu le 28 mars et le prochain conseil des ministres le 29 mars.

Affaires d'Autriche

Vienne, 23 mars.

L'Association des journalistes anglo-américains a eu comme invité, à son déjeuner de jeudi, le prince Starhemberg, chef de la *Heimwehr*, qui a déclaré qu'il considérait le retour des Habsbourg comme une question d'honneur qui doit être réglée. Ce retour ne signifie pas la restauration de la dynastie.

Le prince Starhemberg a ajouté qu'il était cependant partisan de la monarchie.

Passant ensuite au problème de la dictature et de la démocratie, l'orateur a affirmé que la majorité du peuple n'est pas en état de se prononcer sur toutes les questions.

En terminant, l'orateur a fait allusion au problème juif. Celui-ci ne saurait être résolu par la violence. La seule solution consiste dans la promulgation de lois qui donneraient satisfaction aux sentiments de la population chrétienne. Nous entendons maintenant, dit-il enfin, les éléments israéliens de valeur, dont nous avons besoin pour la rénovation de l'Etat.

Grève à New-York

New-York, 23 mars.

Une centaine de chauffeurs de taxis grévistes se dirigeant vers la mairie pour y présenter leurs revendications ont détruit en cours de route une demi-douzaine de taxis appartenant à des non-grévistes, molestant et blessant les conducteurs de ces véhicules.

La police a dispersé les manifestants après de vives bagarres.

La grève des taxis prend une tournure grave. Des manifestations violentes se répètent. Trois mille grévistes ont attaqué la police montée qui cherchait à les disperser.

Les grévistes ont arrêté des taxis non grévistes et ont molesté leurs chauffeurs et leurs clients qui, au nombre de 25, ont été laissés sans connaissance sur le terrain. Trente taxis ont été réduits en miettes et les policiers ont été blessés.

Nouvelles diverses

M. Stucki, du Département suisse de l'économie publique, arrive aujourd'hui vendredi à Paris, pour négocier avec les experts français au sujet de la nouvelle convention commerciale franco-suisse.

M. et Mme Raymond Poincaré, qui étaient en villégiature à Saint-Raphaël, sont partis, hier jeudi, en automobile pour voyager en Italie.

La conférence internationale préparatoire des représentants des organismes nationaux de lutte scientifique et sociale contre le cancer s'est ouverte hier jeudi au ministère de la santé publique à Paris.

Le Sénat américain a adopté la loi conférant l'indépendance aux Philippines, qui devront en accepter les termes avant le mois d'octobre prochain.

L'affaire Stavisky

A Chamonix

Paris, 22 mars.

Une dépêche de Chamonix au *Journal* donne les détails suivants sur le cambriolage du Vieux Logis :

M. Berger, menuisier à Chamonix, se promenait, dimanche après midi, aux abords de la villa, qu'il est chargé de surveiller, quand il aperçut de loin deux ou trois personnes qui sortaient du parc précipitamment.

M. Berger essaya en vain de rejoindre les inconnus. Il s'approcha ensuite de la villa et ne constata d'abord rien d'anormal. Aucune porte ou fenêtre n'avait été forcée. Cependant, le lendemain, préoccupé de ce qu'il avait vu, il se décida à prévenir les gendarmes de Chamonix, qui purent alors constater que les visiteurs qui avaient été vus dans le parc de M. Berger s'étaient introduits dans la villa par un soupirail de la cave, dont ils avaient brisé les carreaux. Ils étaient repartis par le même chemin, comme en témoignaient de doubles traces de pas montantes et descendantes que l'on releva sur la neige.

En l'absence du propriétaire, il fut impossible de savoir si quelques objets avaient été dérobés, mais, de l'inspection sommaire faite par M. Giavina, il semble résulter qu'aucun cambriolage n'a été commis. Quel aurait donc été le but de l'étrange visite des inconnus, se demande ce journal ?

L'assassinat de M. Prince

Paris, 22 mars.

Un reporter de l'*Excelsior* a interrogé le gardien du square Roucaut. Ce square se trouve sous les fenêtres de l'appartement de M. Prince. Le gardien lui a affirmé que le 10 février, et particulièrement les 16 et 19 février, il avait remarqué deux individus qui épiaient la maison du conseiller. Le premier était habillé d'un pardessus mastic et portait un chapeau gris ; le deuxième, plus petit, était coiffé d'un béret et portait à la tempe gauche une légère balafre.

Le 21 février, vers 10 h. du matin, le premier individu paraissait inquiet. Il sortit brusquement du square et partit en auto. On sait que c'est le 21 février, à 10 h. du matin, que les inspecteurs de la Sûreté se sont rendus au domicile de M^{me} Prince, pour lui annoncer la mort de son mari.

Le reporter ajoute qu'il a soumis au gardien plusieurs photographies de Voix, Niemen, Pigaglio, Romagnino, Tribout, Simonovitch et d'autres et que le gardien s'écria lorsqu'il lui montra la quatrième, « le voilà ». Le reporter conclut : « Il ne nous appartient pas de relever son nom. »

Le dossier Henriot

Paris, 22 mars.

La commission d'enquête sur les affaires Stavisky communique le compte rendu officiel de l'audition de M. Henriot. Les documents qu'il a soumis à la commission sont relatifs à la période de l'affaire Stavisky, qui s'étend de 1926 à 1928, qui a été marquée par l'arrestation de la bande à Marly-le-Roi, sur les indications de M. Jean Galmot, et permettent de relier les débuts de l'affaire Stavisky et l'affaire Galmot. Ils comprennent des lettres d'Arlette Simon, de Romagnino, du Dr Vachet et du nommé Charles Brouilhet.

Le témoin a lu des notes au crayon écrites par Galmot relatant des opérations auxquelles prirent part dès 1926 Arlette Simon, Hayotte et Romagnino.

Il a lu ensuite des lettres adressées à Galmot, rédigées en style convenu, et dans lesquelles il est question « d'un jeune absent » et de « 50 pièces à envoyer télégraphiquement ».

L'une, de Guiboud-Ribaud, d'avril 1927, insiste sur la nécessité de la remise de ces pièces. Une autre, de septembre 1927, parle en clair de la remise de 50,000 fr. Une autre, d'octobre, d'Arlette Simon, dit que le « colis attendu » est arrivé, mais qu'il « n'aurait pas dû être unique ».

Un brouillon de lettre de Jean Galmot, du 20 octobre, indique qu'il attend « pour régler la question », l'arrivée du « jeune absent ». Il reproche à la destinataire d'avoir manqué de franchise et ajoute qu'il faut remettre à Fernande (M^{me} Hayotte) le colis qu'elle attend.

Une lettre de fin 1926, du Dr Vachet à Galmot, indique que le docteur a rencontré Fernande à Auteuil, que tout le monde est affolé et qu'il faut que Galmot vienne pour remettre les documents indispensables.

Une autre, du 1^{er} décembre, du même, réclame d'urgence « les fonds nécessaires pour régler les frais d'accouchement de la jeune malade ».

M. Henriot a laissé à la commission le soin de juger s'il s'agit de l'accouchement d'Arlette Simon.

Une autre lettre du Dr Vachet réclame encore « 50 pièces nécessaires », les documents envoyés n'étant pas suffisants.

Un télégramme adressé à Galmot et signé Pierre dit, notamment : « Présence dossier urgent, sinon recevoir visite. » Un autre, adressé par Galmot à M^{me} Galmot, le 20 octobre 1926, dit : « Dr Vachet allant Bordeaux, passera Quessard voir Robert. Contrairement lettre, ne donnez pas dossier. Après réflexion, je préfère le rapporter moi-même. »

Une lettre du 5 janvier 1928, écrite de Nice par Romagnino à Galmot met en garde Galmot contre le « pâle salopard » H. H. (Hayotte).

« En cas de manœuvre préliminaire », le signataire de la lettre « l'autorise à annoncer au léonor » qu'il le trouvera sur son chemin.

D'autres lettres contiennent des demandes d'argent.

M. Henriot a appelé l'attention de la commission sur certaines lettres de Brouilhet. Celui-ci était à Cayenne en 1928, et en correspondance avec la bande Stavisky. C'est à Cayenne que Galmot est mort et peut-être conviendrait-il de rechercher Brouilhet.

M. Henriot a lu des lettres écrites par Brouilhet à Galmot en 1926, et dans lesquelles Brouilhet se plaint d'être traité en bouc émissaire et réclame des fonds.

En juillet 1927, Brouilhet demande encore de l'argent à Galmot. Il rappelle les ennuis qu'il a pu éviter et profère des menaces.

Répondant ensuite à divers commissaires, M. Henriot déclare que le « jeune absent » est probablement Stavisky. D'autre part, les initiales A. S. que l'on retrouve sur certaines lettres ne semblent pas désigner Stavisky, mais Arlette Simon.

On peut émettre l'hypothèse que Galmot était le détenteur du trésor de guerre de la bande Stavisky, mais peut-être avait-on barre autrement sur Galmot ; il est question dans certaines lettres de documents qui n'avaient pas quitté le domicile du Dr Vachet.

Peut-être a-t-on fait chanter Galmot, qui avait beaucoup d'argent.

Un des papiers fait allusion à des honoraires versés à M. Paul-Boncour pour avoir défendu Arlette Simon. Or, M. Paul-Boncour a écrit qu'il n'avait pas reçu d'honoraires.

M. Zay lui ayant demandé s'il pouvait donner un renseignement quelconque concernant la responsabilité d'hommes politiques dans l'affaire Stavisky, M. Henriot a répondu qu'il n'a aucune information à donner pour l'instant. Il se réserve d'aborder plus tard un problème plus important.

M. Mandel a demandé que la commission se saisisse de l'affaire de 1926 en raison de l'étrange des circonstances dans lesquelles ont été consentis le non-lieu accordé à Arlette Simon et la mise en liberté provisoire de Stavisky.

La commission d'enquête a recueilli deux importantes dépositions : celles de M. Julien Durand, ancien ministre du commerce, et de M. Albert Dalimier, ancien ministre du travail, des colonies et de la justice. M. Julien Durand a été mis hors de cause.

M. Dalimier n'a pu donner à la commission des explications pleinement satisfaisantes.

Encore un suicide

Paris, 23 mars.

Un diamantaire, M. Brunswick, a été trouvé mort dans une chambre d'hôtel. Dans ce même hôtel habite M. Camboulives, député du Tarn, membre de la commission d'enquête sur l'affaire Stavisky. La nouvelle a causé une vive sensation.

Un M. Brunswick figurant parmi les bénéficiaires des chèques Stavisky, plusieurs membres de la commission d'enquête se sont demandés s'il n'y avait pas une relation entre ce nouveau suicide et l'affaire Stavisky.

On a retrouvé dans la chambre où est mort M. Brunswick une lettre adressée à un ami dans laquelle le diamantaire annonçait sa détermination de mettre fin à ses jours.

Contre le sénateur Renoult

Paris, 23 mars.

Au palais de justice, M. René Renoult, ancien garde des sceaux, sénateur, se rendait au vestiaire pour déposer sa robe d'avocat, lorsqu'il fut accueilli par des cris hostiles poussés par un groupe de collègues.

Après avoir repris son pardessus, l'ancien ministre a été rejoint par les mêmes avocats, qui ont continué leur manifestation.

Pour le clergé espagnol

Madrid, 23 mars.

La Chambre a adopté par 191 voix contre 9 une proposition d'un député républicain conservateur acceptée par le gouvernement, tendant à accorder aux membres du clergé rural qui exerçaient leur ministère lors de la promulgation de la constitution espagnole, les deux tiers du traitement qu'ils recevaient à cette époque.

Le Sénat irlandais sera aboli

Dublin, 22 mars.

Un projet de loi prévoit l'abolition du Sénat de l'Etat libre. Il apporterait divers amendements à la constitution.

Le parti Cosgrave s'est opposé au débat sur le projet, mais la Chambre l'a décidé par 59 voix contre 43.

ESPIONNAGE

New-York, 23 mars.

La police new-yorkaise recherchait le savant étranger qu'on suppose être le chef de l'organisation d'espionnage à laquelle appartient les époux Switz. Ce personnage aurait quitté la Suisse il y a quelques semaines.

Malgré les démentis du département de la justice, il serait exact qu'une enquête est poursuivie sur certains faits suspects dans diverses bases militaires navales et à Washington. On rechercherait notamment un individu qui a photographié les chantiers navals de Brooklyn.

Un attentat contre Gøring ?

Berlin, 22 mars.

La bombe qui a été jetée, mercredi, vraisemblablement d'un immeuble en réparations, au coin de la Wilhelmstrasse et de la grande avenue Unter den Linden, à Berlin, aurait visé une voiture automobile transportant M. Gøring, ministre-président de Prusse, et M. Ernst, commandant des milices de Berlin.

La bombe aurait été lancée immédiatement après le passage de la voiture. Elle est tombée au milieu de la chaussée.

Un chauffeur de taxi a été grièvement blessé. Les cercles officiels observent la discrétion la plus absolue sur l'incident.

D'après les renseignements recueillis, il semble établi que le projectile en question était une boîte de fer-blanc remplie de poudre noire.

La détonation a été très violente et accompagnée d'une fumée intense.

Toutefois, contrairement au bruit qui a couru tout d'abord, il ne pouvait s'agir d'un attentat contre M. Gøring, président de Prusse, celui-ci se trouvant, à l'heure de l'explosion, sur la route d'Elberswalde à Berlin. Il s'était rendu, en effet, à Niederfinow pour l'inauguration du grand éleveur de bateaux qui a eu lieu à la fin de l'après-midi.

L'endroit de l'explosion est surveillé par la police. Aussitôt après la déflagration, un détachement de police a perquisitionné dans la maison d'où le projectile aurait pu être lancé. Deux arrestations auraient été effectuées.

D'après une autre version, le projectile aurait été lancé d'un taxi en marche.

Une enquête est ouverte pour éclaircir le mystère dont cette explosion est entourée et qui constitue une note discordante parce qu'elle survient précisément le jour où le gouvernement du Reich annonce l'offensive de printemps contre le chômage.

LA GUERRE EN ARABIE

Londres, 22 mars.

On mande de La Mecque que, les négociations entre le roi Ibn Séoud et l'Iman du Yémen ayant échoué, le chef de l'armée d'Ibn Séoud a reçu pour instructions de reprendre les villes du Yémen qu'il avait évacuées au moment où l'armée du Hedjaz avait arrêté son avance pour discuter les conditions de la paix. Les hostilités auraient déjà repris.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'incendie d'une ville japonaise

Suivant les statistiques fournies par la police, le nombre des victimes de l'incendie qui a détruit une partie de la ville de Hakodaté est moins élevé qu'on ne l'avait tout d'abord annoncé et serait de 650. Il y aurait près de 500 blessés.

D'après les premières constatations, les dégâts, à en juger par les recours adressés aux compagnies d'assurance, dépassent la somme de 50 millions de yens. Les quartiers des théâtres et des affaires sont complètement détruits. Sur les 27 rues principales de la ville, 24 sont obstruées par les cendres et les débris ; 23,000 maisons sont en ruines et 92,000 personnes se trouvent sans abri.

On reparle de Løwenstein

En démolissant l'ancien avion commercial belge H.-Nack, dans lequel se trouvait le célèbre financier belge Løwenstein lorsqu'il tomba en pleine mer, en revenant de Londres par la voie des airs, des ouvriers ont découvert une trappe soigneusement dissimulée sous le siège de passager. Elle s'ouvrait lorsqu'on appuyait sur un ressort.

Selon les journaux étrangers, qui rappellent les circonstances mystérieuses de l'accident, le financier Løwenstein aurait été victime d'un assassinat, car cette trappe se trouvait précisément sous le siège qu'il retenait à chacun de ses voyages. Mais, d'après les amis du banquier, l'avion de Løwenstein a été vendu à un explorateur anglais, puis détruit dans un accident.

Chute d'un avion

A Lima (Pérou), hier jeudi, un avion trimoteur s'est écrasé sur le sol en prenant le départ pour le Chili. Le pilote, l'opérateur et le mécanicien ont été tués.

L'ambassadeur du Chili aux Etats-Unis et ses deux filles, ainsi que plusieurs autres passagers, ont été blessés.

Tempête au Japon

Une violente tempête a causé, mercredi, des dégâts considérables au Japon. A Yokohama, quatre maisons ont été détruites et 22 ont été endommagées. La ville d'Aomoti est plongée dans l'obscurité. A Daishoji, 1500 maisons sont inondées.

Tremblement de terre en Grèce

Une forte secousse sismique a été ressentie, hier jeudi, dans la région du Péloponèse. Elle a causé de graves dommages. Une maison s'est écroulée, huit autres se sont lézardées. Les habitants, pris de panique, restent en plein air.

Incendie en Chine

Mercredi, un incendie d'une extrême violence a détruit une soixantaine de maisons à Fou-Tchéou (Chine). Aux premières nouvelles, on ne signale pas de victimes.

La foudre sur une église

Un violent orage s'est abattu, hier jeudi, sur la région de Pœsneck (Saxe). La foudre étant tombée sur le clocher de l'église de Daum, celle-ci a été totalement détruite par l'incendie qui s'ensuivit. Pendant le sinistre, la tour, haute de 36 mètres, s'est abattue avec un formidable fracas.

Explosion meurtrière

A Quintanilla de la Ojada (Espagne), un contremaitre avait chargé ses enfants de faire sécher des cartouches de dynamite. Les enfants ont placé les cartouches dans un four. Leur mère, qui ignorait tout, a allumé le feu pour préparer le repas. Une explosion s'est produite. Trois des enfants ont été tués. Un quatrième est blessé. La maison est démolie. La mère est indemne.

Bandits argentins

La police de la province de Buenos-Ayres a arrêté les membres d'une bande de malfaiteurs qui ont commis une centaine de crimes depuis une année. Le chef de la bande a réussi à s'échapper mais il est poursuivi.

Un navire pétrolier en feu

Hier jeudi, une grave explosion s'est produite à Port-Jérôme (commune de Lillebonne, Seine-Inférieure), à bord d'un navire pétrolier, La Girafe, qui fait la navette sur la Seine entre les bassins à pétrole du port de Rouen et la distillerie d'une usine de raffinage de Port-Jérôme.

Ce navire effectuait son 103^{me} voyage avec une cargaison d'essence lorsque, vers midi 15, alors qu'il venait de s'amarrer à quai, une violente explosion s'est produite par suite de circonstances non encore établies.

L'équipage composé de douze hommes a disparu. Il est impossible d'approcher du navire en feu. Les autorités du port de Rouen se sont rendues sur les lieux.

Un glissement de terrain

La colline de Tresserves, située près d'Aix-les-Bains (Savoie), glisse depuis mercredi.

Le glissement s'est accentué dans la soirée. Deux villas inhabitées ont été emportées, ainsi qu'un café dans lequel se trouvaient M. Duffaux et son employée qui sont restés sous les débris.

SUISSE

Une avalanche à Pontresina. Deux morts

Hier matin, jeudi, entre Pontresina et Berninahäusern (Grisons), une avalanche s'est abattue et a fait deux victimes.

Dans la matinée, vers 8 heures 1/2, avant le passage du train de la Bernina, entre Pontresina et Berninahäusern, on remarqua que l'avalanche connue sous le nom de « la grosse Marianne » commençait à se détacher du mont Pers. Les signaux furent immédiatement faits et deux ouvriers se rendirent à la rencontre du train pour l'arrêter. Mais, en cours de route, ils furent atteints par l'avalanche et ensevelis sous l'énorme masse de neige. Le train put heureusement s'arrêter sur le pont précédent Berninahäusern, le seul point qui n'est pas touché par l'avalanche, large de 800 mètres et haute de 3 à 4 mètres.

Les recherches des deux ouvriers ensevelis alors qu'ils accomplissaient leur devoir furent immédiatement organisées. Le cadavre de Giovanni Cortesi, de Poschiavo, fut retrouvé après quarante minutes d'efforts. Il était enseveli sous deux mètres et demi de neige. Quant à Giovanni Maffina, de Pontresina, qui était depuis vingt-sept ans au service du chemin de fer de la Bernina, son corps n'a pas encore été trouvé, bien qu'une cinquantaine de personnes, des hôtes, des habitants du pays et des guides de Pontresina ainsi que le personnel du train aient participé aux recherches.

Tué par une automobile

Hier jeudi, un grave accident s'est produit à Mies (Vaud). Un cycliste, M. Hans Schwamberger, âgé d'une trentaine d'années, employé à la fabrique de chocolat Favarger et domicilié à Versoix, a été violemment tamponné par une automobile conduite par un fonctionnaire du Bureau international du travail. Le cycliste, projeté à plusieurs mètres de distance, a été tué sur le coup.

Chute mortelle

Hier matin, jeudi, à Lausanne, un entrepreneur M. Tosetti, âgé de soixante-sept ans, était monté sur le toit d'une maison en construction. Il perdit pied et tomba d'une hauteur de 12 mètres. Il succomba peu après.

CHANGES A VUE

Le 23 mars, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 28	20 48
Londres (1 livre sterling)	15 73	15 83
Allemagne (100 marks or)	122 45	122 95
Italie (100 lires)	26 45	26 65
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 75	12 95
New-York (1 dollar)	3 04	3 14
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 90	72 30
Madrid (100 pesetas)	42 —	42 50
Amsterdam (100 florins)	208 20	208 70
Budapest (100 pengö)	—	—

DERNIERE HEURE

LES RELATIONS ENTRE LE JAPON ET LES ETATS-UNIS

Londres, 23 mars.

Des engagements mutuels d'amitié et de paix entre les Etats-Unis et le Japon sont contenus dans la publication d'une correspondance, disent les dépêches de Washington. Le gouvernement nippon a, en effet, inauguré des conversations diplomatiques avec Washington en vue d'arriver à un règlement amical et immédiat de toutes les questions pendantes en Extrême-Orient entre les deux pays. M. Hirota, ministre des affaires étrangères, a assuré l'administration Roosevelt que le Japon « n'a aucune intention de provoquer des incidents avec quelque puissance que ce soit ».

Et le secrétaire d'Etat Hull a répondu :

« C'est donc avec une satisfaction toute particulière que je suis heureux de saisir cette occasion pour affirmer catégoriquement que les Etats-Unis, de leur côté, n'ont aucun désir de soulever des différends ou des conflits dans les relations des autres pays. »

Dans un autre document, M. Hirota disait :

« Il n'existe pas, entre nos deux pays, une seule question fondamentale qui ne soit susceptible d'être réglée à l'amiable. »

Telle est aussi l'opinion formulée par M. Cordell Hull.

La nationalisation anglaise du pétrole

Londres, 23 mars.

Le dépôt du projet de loi au terme duquel l'Etat britannique s'arroge le droit de propriété sur les puits de pétrole a suscité de nombreux commentaires dans les milieux industriels et dans les cercles politiques. Le bruit a couru que la précipitation dont le gouvernement a fait preuve s'expliquait par la découverte de gisements nouveaux.

Seul, dans la presse du matin, le Daily Express accredité cette version. L'organe conservateur affirme, en effet, que, à la suite de forages effectués avec succès dans le comté de Derby par les experts officiels, on croit de nouveau à l'existence de gisements continus et exploitables entre la baie Gardigan et la rivière Humber.

La plupart des journaux, sans contester que des recherches actives soient poursuivies, considèrent la décision du cabinet comme une simple mesure de précaution contre les agissements d'entreprises étrangères et notamment d'un syndicat américain.

Aux usines Krupp

Essen, 23 mars.

En 1933 et dans les deux premiers mois de 1934, les aciéries Krupp ont engagé 9535 ouvriers et employés. Le 28 février, leur nombre s'élevait à 26,347.

L'affaire Stavisky

Paris, 23 mars.

L'Œuvre se dit en mesure d'annoncer que, hier, la campagne d'assurance « La Cité » a adressé au gouvernement, par l'intermédiaire du ministère du travail, une requête en conclusion de laquelle elle demande à l'Etat de lui rembourser un placement d'une somme de deux millions en bons de Bayonne, placement qui fut effectué par elle, en mai 1933. L'auteur de la requête explique que, si « La Cité » a fait un tel placement, c'est sur la foi de deux lettres de M. Dalimier.

Paris, 23 mars.

On mande de Londres à l'Echo de Paris : « Il se pourrait qu'avant peu on fit des découvertes importantes à Londres qui mettraient en cause certains personnages, notamment un colonel N... qui spéculait en Bourse sur les marks allemands bloqués et sur les bons hongrois, qu'il rachète au comptant à des taux inexplicables. Les activités de ce personnage attirent l'attention par la ressemblance que ses opérations comportent avec les procédures usitées par Stavisky lui-même. On va jusqu'à se demander si les deux personnalités ne se sont pas connues et n'ont pas travaillé ensemble. »

Le président du Conseil municipal de Paris fait l'éloge de MM. Chiappe et Renard

Paris, 23 mars.

La session du Conseil municipal s'est ouverte hier après midi, par une séance qui est la première depuis le départ des deux préfets, MM. Edouard Renard et Jean Chiappe, et depuis la tragique journée du 6 février.

A cette occasion, le président de l'assemblée, M. René Fiquet, a adressé un émouvant salut à M. Chiappe, ancien préfet de police, et à M. Renard, ancien préfet de la Seine, frappés par la bande sinistre Frot-Daladier.

« Jean Chiappe, a dit notamment le président du conseil municipal, aura honoré ses fonctions. « Dans Paris, il sut toujours, même aux heures difficiles, grâce à son sang-froid, à l'habileté et à la sagesse de ses instructions, assurer l'ordre sans troubles et sans effusion de sang. Ce sont là des titres précieux à notre gratitude et que j'avais le devoir d'exalter. Nous nous souviendrons des deux grands préfets qui ont administré la cité avec tant de conscience et de désintéressement. »

L'explosion à bord d'un bateau

Rouen, 23 mars.

(Havas.) — Le bilan actuel de l'explosion qui s'est produite à bord du navire pétrolier La girafe est de 10 morts et 10 blessés.

La loterie nationale française

Paris, 23 mars.

Le gros lot de la loterie est revenu à deux commerçants parisiens, habitant d'Aulnay-sous-Bois : M. Emile Touzé, maraîcher, 80, avenue Verceingétorix, et M. Lazare Athyas, demeurant au 36 de la même avenue et qui possède à Paris, 29, rue des Archives, un magasin de maroquinerie.

M. Athyas est né en 1870, à Guirgiu (Roumanie). Mais il est naturalisé Français. Il est maroquinier depuis près de quarante ans, et c'est à force de travail que M. Athyas a acquis une certaine fortune et a pu se faire bâtir la maison de style normand qu'il habite actuellement. Le commerçant en ressent une certaine fierté, mais il paraît aussi heureux d'avoir fait du bien autour de lui.

Les projets du nouveau gagnant sont ceux d'un sage :

« J'ai soixante-quatre ans, a-t-il dit. J'ai travaillé « dur » toute ma vie et je vais maintenant me reposer. La propriété que je possède à Aulnay, je l'abandonnerai à la municipalité pour en faire un sanatorium. »

M. Touzé, maraîcher, a proféré des menaces à l'égard des reporters qui viendraient l'importuner.

Mais, hier matin, le maraîcher se trouvait à sa place habituelle, au marché, vendant comme d'ordinaire salades, choux, carottes.

Cannes, 23 mars.

Une Anglaise résidant à Cannes, M^{me} Geoffroy, fait connaître qu'elle a gagné un million. Comme on lui demandait quels sont ses projets, elle répondit simplement : faire du bien.

Perpignan, 23 mars.

M. Casse, gérant du bureau de tabac du vélodrome, à Perpignan, avait gardé pour lui un billet de la 8^e tranche qui a gagné un million.

Cependant, au dernier moment, M. Casse céda son billet à un client de passage qui le suppliait de le lui vendre pour faire plaisir à sa femme malade. Le gérant accéda à ce désir et il perdit le million.

L'acheteur ne s'est pas encore fait connaître.

Les conflits du travail aux Etats-Unis

San-Francisco, 23 mars.

(Havas.) — Répondant à l'appel de M. Roosevelt, 12,000 dockers de la côte du Pacifique qui devaient se mettre en grève, demain, ont décidé d'ajourner le mouvement, le président ayant annoncé la nomination d'une commission gouvernementale d'enquête qui examinera leurs revendications.

Le temps

Paris, 23 mars.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures : Ciel couvert ; quelques averses ; vent modéré du nord-ouest ; température sans changement.

SUISSE

Tragédie

Zurich, 23 mars.

Hier soir, jeudi, un certain Blickensdorfer, forgeron, de Dietikon, a tiré un coup de feu contre sa femme, qui étendait du linge devant la maison. Elle fut atteinte à la mâchoire, mais sa vie n'est pas en danger. Le forgeron rentra dans sa chambre et se logea deux balles dans la tête. Il a succombé.

Ce drame est dû à des difficultés financières. La forge avait été mise en faillite et allait être vendue.

Chambres fédérales

Berne, 23 mars.

Le Conseil national a discuté, ce matin, les divergences sur l'arrêté relatif à l'aide aux producteurs de lait. L'article 2, les Etats ont apporté un amendement portant qu'il devra être tenu compte de l'état de gêne des bénéficiaires.

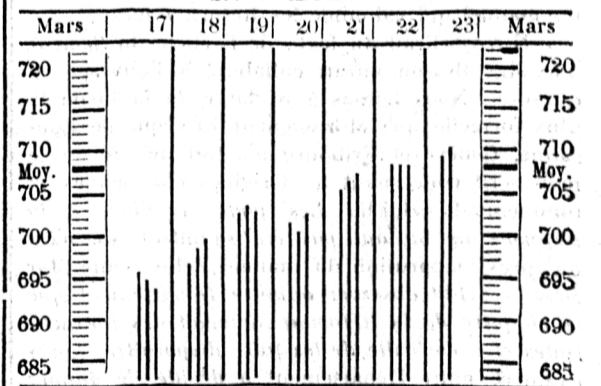
Le Conseil national a décidé de biffer cette adjonction.

Par contre, il a adhéré à un autre amendement des Etats selon lequel le Conseil fédéral suggérera des mesures plus efficaces pour améliorer la qualité de la production laitière.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

23 mars

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C

Mars	17	18	19	20	21	22	23	Mars
7 h. m.	3	3	-1	1	2	4	5	7 h. m.
11 h. m.	6	3	5	6	7	7	10	11 h. m.
7 h. soir	5	2	5	3	6	6		7 h. soir

Un débat sur un livre scolaire

De la partie officielle de la *Semaine catholique* : Le dernier ouvrage de Mgr Besson, *Après quatre cents ans*, reçu avec joie par les catholiques, a rencontré chez beaucoup de protestants sincères un accueil fort aimable ; mais quelques esprits moins bienveillants, voulant ruiner par la base l'effet d'apaisement produit par ce livre, cherchèrent à faire naître la défiance envers l'auteur, en suspectant sa loyauté. Chacun peut apprécier le degré de noblesse que ce procédé suppose : nous n'insistons pas.

Le *Journal religieux* des Eglises indépendantes de la Suisse romande publiait, le 6 janvier dernier, un article dont nous extrayons ces lignes : « Le canton du Valais a édité en 1922 une *Histoire de la Suisse*, rédigée par C. Zehner, et à laquelle plusieurs personnalités ont collaboré, en particulier — je cite la préface — « M. le R. Dr Besson, devenu évêque de Lausanne et de Genève ». Or, ce manuel, bien connu de Mgr Besson, contient à l'égard de la Réformation et des Réformateurs de simples et révoltantes calomnies... Est-ce à Mgr Besson, auteur de *Après quatre cents ans* et qui rougit des calomnies qu'on réédite en certains pays catholiques contre les Réformateurs, qu'il faut faire confiance ? Ou bien est-ce à Mgr Besson qui collabore à un ouvrage d'enseignement officiel où sont rééditées, avec son assentiment, ces calomnies ? »

Destiné à jeter le discrédit sur l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg et, indirectement, sur les catholiques, cet article atteignit son but, au moins auprès de quelques-uns. On répandit, par exemple, un tract anonyme, dactylographié, qui le reproduit, avec des adjonctions comme celle-ci : « On peut nommer Mgr Besson un fourbe », et qui se termine par cette menace, à l'adresse des catholiques : « S'ils croient en Dieu, comment ne tremblent-ils pas devant sa colère ? » Ce tract fut distribué même à nos fidèles : tel d'entre eux ne fut pas peu surpris de le trouver dans sa boîte aux lettres.

M. le pasteur Grin, professeur à la Faculté de théologie de Lausanne, dans un article du *Semeur vaudois*, daté du 17 février, et intitulé *Comment on aplanit la route en dehors du bon canton de Vaud*, reprit à son tour l'accusation de duplicité contre les catholiques en général et contre l'évêque de Lausanne en particulier. Après avoir cité un passage de *Après quatre cents ans*, que tous les lecteurs, dit-il, « auront lu avec joie », il ajoute : « Admirable mot d'ordre, dira-t-on. — Certes ! Mais attendons la fin. » M. Grin donne ensuite quelques phrases de l'*Histoire illustrée* du Valais, à peu près celles que cite le *Journal religieux*, et conclut : « Comment Mgr Besson peut-il à la fois donner le mot d'ordre de *Après quatre cents ans*, et encourager de ses précieux conseils un manuel qui calomnie les Réformateurs ?... Faut-il donner raison, alors, à l'un des innombrables témoignages de reconnaissance qui nous sont parvenus — à la suite de l'effort de mise au point et de mise en garde que nous avons tenté dans ce journal — et qui déclare : *Le catholicisme change de visage suivant le milieu dans lequel il vit* ? Nous ne sommes pas loin de le penser. » (C'est M. Grin qui souligne.)

Or, M. le Chef du Département de l'Instruction publique du canton du Valais, ayant eu connaissance de l'article de M. Grin, lui donna la réponse utile, par une lettre datée du 22 février, dont il demandait l'insertion dans le *Semeur*. M. Grin, après avoir reçu deux autres lettres du même département, finit par insérer dans le *Semeur* du 17 mars (23 jours après) non point la lettre en question, mais un simple résumé du texte, et, tout en reconnaissant que l'accusation portée contre Mgr Besson n'avait aucun fondement, il voulut quand même atténuer l'effet de cette rectification par des réflexions malveillantes.

Voici la mise au point de M. le Chef du Département, dont on a bien voulu nous envoyer la copie, en nous mettant au courant de toute l'affaire (nous soulignons les passages essentiels) :

« Sion, le 22 février 1934. »

Monsieur Edmond Grin professeur, Lausanne.
Monsieur le professeur,

« A propos du Manuel illustré de l'Histoire de la Suisse par Zehner, vous posez, dans le *Semeur vaudois* du 17 février 1934, le point d'interrogation suivant : « Comment Mgr Besson peut-il à la fois donner le mot d'ordre de *Après quatre cents ans* et encourager de ses précieux conseils un manuel qui calomnie les Réformateurs ? »

« Il ressortirait du texte de l'article du *Semeur* que Mgr Besson aurait collaboré à l'ouvrage en question. Nous tenons à déclarer de la façon la plus formelle que Monseigneur l'Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg n'a fait que revoir le manuscrit concernant les Origines chrétiennes, et uniquement celui-là. Les pages relatives à la Réforme ne lui ont pas été soumises. Ce n'est qu'après la parution du manuel Zehner que Mgr Besson a fait observer à notre Département que le chapitre de la Réforme contenait des inexactitudes et a conseillé de les faire disparaître. Après examen, notre Département a décidé de donner suite aux désirs exprimés avec raison par Monseigneur et cela se fera prochainement, lors de la nouvelle édition de l'ouvrage dont il s'agit.

« Désireux de laisser à chacun ce qui lui revient, nous vous demandons, Monsieur le Pro-

fesseur, de bien vouloir publier au plus tôt dans le *Semeur vaudois* cette mise au point. Persuadé que vous vous empresserez de donner suite à la présente requête, nous vous prions, Monsieur le Professeur, d'agréer l'expression de nos sentiments très distingués.

« Le Chef du Département
« de l'Instruction publique :
« Lorétan. »

Il résulte de tout cela :

1° que Mgr l'Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, loin d'avoir encouragé des « calomnies » contre les Réformateurs, a expressément usé de son influence pour que le manuel incriminé, dans la préface duquel figurait son nom, ne renfermât rien qui fût contraire à la vérité ou pût porter ombrage aux protestants ;

2° que le Département de l'Instruction publique du Valais, dès que Monseigneur eût attiré son attention sur certaines lacunes du manuel, promit de faire revoir le texte pour l'améliorer ;

3° que toutes les basses accusations de mauvaise foi auxquelles ce manuel a servi de prétexte sont simplement contraires à la vérité.

Chancellerie de l'évêché.

Contrairement à ce qu'on a prétendu, aucune école officielle fribourgeoise n'a comme manuel l'*Histoire illustrée de la Suisse*, en usage dans le Valais ; nous nous en sommes assurés auprès de la Direction même de l'Instruction publique du canton de Fribourg. — Nous souhaitons, du reste, qu'une personne impartiale compare une bonne fois les divers manuels d'histoire employés dans nos cantons suisses, afin de voir si ceux des cantons catholiques sont plus répréhensibles, au point de vue « confessionnel », que ceux des autres. Dieu veuille que, dans un avenir très proche, tous les manuels deviennent irréprochables sous ce rapport : c'est évidemment le vœu de tous les bons confédérés.

Un autre son de cloche

Après le dénigrement systématique tenté par le clan de M. Grin, on a quelque réconfort à lire un article qui traduit le sentiment de l'ensemble de l'opinion vaudoise sur la ligne de conduite que s'est proposée Mgr Besson.

Dans son numéro d'hier jeudi, en article de tête, la *Revue* de Lausanne, par la plume de M. Fernand Barth, pasteur, s'occupe des deux derniers livres du Chef de notre diocèse.

« Dans l'espace de trois ans, y lisons-nous, l'évêque du diocèse romand a publié deux ouvrages de même tendance, qui abordent le problème délicat des rapports entre catholiques et protestants, plus spécialement dans notre canton de Vaud.

« La *Route aplanie*, parue en 1930, était une réponse au livre, très remarqué, de feu le pasteur A.-O. Dubuis : *Le voile déchiré*. Oeuvre de polémique et d'un polémiste servi par sa vaste érudition historique, elle voulait montrer que les attaques dirigées par le pasteur vaudois contre le catholicisme portaient à faux...

« Mais ce qu'il y avait de nouveau dans la *Route aplanie*, et que nous nous plaisons à relever du point de vue protestant, c'est que l'auteur, tout en voulant montrer dans l'Eglise catholique la gardienne de la vraie tradition évangélique primitive, n'a pas prétendu par là fermer les voies qui pourraient un jour conduire à l'unité. L'auteur, en effet, reconnaît à nos Eglises protestantes la possession du Christ et de l'Evangile et se réjouit de penser que son « bon peuple » vaudois peut être par elles retenu « sur la pente de l'indifférence ou de l'incrédulité ». Il y a, de part et d'autre, de la piété sincère et c'est par là que nous pouvons nous rapprocher, que nous devons nous rapprocher, puisque aussi bien les éléments de cette piété appartiennent au « patrimoine authentique du christianisme ». Si Mgr Besson n'aime pas l'interconfessionnalisme, qu'il appelle dédaigneusement « un insipide et dangereux mélange », il estime que nous avons « comme citoyens, à nous serrer autour du drapeau, car il est menacé de toutes parts, comme chrétiens à nous pénétrer de la vérité et de la charité du Christ, car elles demeurent le vrai terrain d'entente. » Il garde l'espoir « que des rapprochements sont possibles quand on se parle à cœur ouvert et qu'on peut arriver à se comprendre quand on s'explique avec loyauté ».

« Se parler à cœur ouvert, s'expliquer avec loyauté, tel est le but assigné par l'évêque à son nouveau livre : *Après quatre cents ans*. Abandonnant le ton du polémiste, il se fait l'avocat, toujours très courtois, de la doctrine catholique.

« A lire cet exposé de doctrine, on se dit que la partie n'est pas égale, et que, pour rétablir l'équilibre, l'autre confession devrait aussi avoir la parole pour faire valoir ses arguments à elle, qui lui paraissent également probants. On verrait alors, de toute évidence, qu'entre le catholicisme et le protestantisme, l'unité dogmatique est encore bien loin de pouvoir se réaliser.

« Mais heureusement, de l'aveu même de Mgr Besson, avec lequel nous nous trouvons ici en plein accord, catholiques et protestants peuvent s'entendre pour abaisser les clôtures séculaires qui séparent leurs Eglises respectives, et cela par un effort soutenu de compréhension réciproque, comme aussi par une collaboration cordiale dans les causes qui les sollicitent les uns et les autres. »

Le Salon de l'automobile à Genève

Le résultat de la journée populaire du Salon, hier, jeudi, a dépassé toutes les espérances des organisateurs.

Ce fut la grande foule, celle qui envahit les stands, qui veut tout voir, tout comprendre et emporter de sa visite au Palais des expositions une vision d'ensemble des progrès accomplis. Il y avait des amateurs aussi bien pour les voitures que pour les motos, les cycles, les poids lourds, la moto-nautique et les accessoires.

Les tourniquets ont enregistré pour cette journée 15,312 entrées.

Questions de freinage

Il y a, comme chacun sait, dans le domaine de l'automobile, des accessoires de plus en plus nombreux et d'intérêt fort divers. Il en est d'utiles, il en est de futiles. Il en est, enfin, dont on ne saurait se passer.

Dans cette dernière catégorie, se place tout d'abord la garniture de freins. Voici un accessoire qui dispose de la vie de l'automobiliste. Or, c'est celui dont l'automobiliste se soucie le moins.

Les voitures modernes freinent bien, freinent dur ; c'est un indispensable élément de sécurité ; la question continue d'être étudiée, mais l'automobiliste fait-il la part qui lui revient à la garniture de frein ? Il faut croire que non, quand on constate la négligence qu'on montre à faire regarnir de temps en temps les mâchoires de frein ?

La garniture de frein est une matière qui doit répondre aux exigences suivantes : être à la fois souple et fibreuse, être incombustible, être impénétrable à l'eau, ne s'user que très lentement. Cet office se trouve rempli par une matière minérale dite amiante, un silicate de manganèse assez complexe, qui se présente sous forme de masses fibreuses, qu'on transforme en une matière solide, compacte, de composition uniforme, résistante, à grande capacité de frottement.

La technique de la pose des garnitures a été mise au point par les spécialistes. Il s'agit d'une opération que toute station-service doit être apte à faire rapidement, à l'aide de l'outillage particulier. Les marques de garnitures mettent désormais à la disposition des garagistes, non seulement le stock de matières et d'outils nécessaires à la remise en état des freins, mais encore des schémas de démontage et de remontage.

Malgré ce progrès et la commodité que chaque automobiliste peut trouver partout pour faire regarnir les freins, la négligence règne toujours dans ce domaine pourtant capital. Que d'accidents sont causés par une défaillance du freinage, due uniquement à des garnitures usées ! Aussi doit-on dire et répéter aux conducteurs qu'il y va de leur vie ; et de celle des autres.

Les amortisseurs

L'amortisseur a subi une importante modification, quant au caractère d'organe indispensable, depuis que l'étude de la suspension s'est écartée de la solution jadis classique, avec l'indépendance des roues-avant et les ressorts à contrelames. Cependant, cet accessoire retient toujours l'attention par les progrès apportés à sa fabrication et à la technique de son emploi.

Le réglage de ces appareils a fait l'objet de nombreuses observations. On sait maintenant qu'il est inexact de poser en principe, comme il apparaissait logique de le faire, que plus le rebond des ressorts est freiné, plus les réactions sont douces. En réalité, au delà d'un certain taux, le serrage engendré le durcissement de la suspension, à cause du bridage opéré dans le sens de leur détente, ce qui retient l'effet de renvoi des roues au contact du sol ; il y a décolllement de la voiture entière par rapport à la route et, aussitôt après, retombée brutale à terre.

On sait aussi combien il est facile de tomber dans le défaut contraire, c'est-à-dire un serrage insuffisant ; le juste milieu est fort délicat à déterminer. De là est venue l'utilisation d'un certain nombre de points de repère établis en tenant compte des facteurs poids et vitesse.

Notons, à ce sujet, un heureux dispositif de commande à distance, qui comporte un contrôleur de réglage, enregistrant la tension du câble de réglage et indiquant le degré réel du serrage ; sa commande équilibre automatiquement le serrage à droite et le serrage à gauche, point fort important. Ce dispositif apporte un perfectionnement notable dans l'action de l'amortisseur à friction. En ce qui concerne les amortisseurs hydrauliques, un important progrès a été obtenu depuis qu'ils sont à double effet et qu'ils comportent un régulateur thermique.

Les amortisseurs nouveaux répondent avec succès aux critiques qui furent faites à l'égard des modèles primitifs et permettent de tirer le meilleur parti des anciennes suspensions. Mais le travail dont ils font l'objet ne disparaîtra pas avec ces dernières, car il s'adresse également au problème d'ensemble de la suspension et il a servi grandement les promoteurs des nouveaux systèmes.

La meilleure solution consisterait en un appareil de réglage, qui serrerait au moment où l'amortisseur agit en freinant le rebond du ressort ; les roues étant au sol, et dont l'effet de serrage se détendrait entièrement quand le

ressort travaille à rejeter la roue au contact de la dénivellation de terrain.

Le changement de vitesse Wilson

Nous avons signalé ces derniers temps une tendance marquée vers l'automatisme ou la simplification des manœuvres : servo-freins, servo-embrayages, régulations automatiques diverses, comme la généralisation des boîtes dites « synchro-mesh » en est un témoignage. Voici qu'arrive une boîte « pré-sélective », la Wilson. Cette boîte équipe aujourd'hui des voitures d'excellente réputation. On la trouve montée au Salon sur les nouveaux modèles Talbot.

Expliquons ce qu'est une « pré-sélective » et en quoi sa manœuvre diffère du changement de vitesse courant. Le conducteur a à sa disposition, généralement sous le volant, un levier dont les positions commandent marche arrière, point mort, première, seconde, troisième et parfois quatrième vitesse. En cours de route, quelle que soit la vitesse sur laquelle on roule (la quatrième, la prise directe, par exemple), le levier est engagé dans le cran qui correspond à la vitesse qu'il faudra prochainement employer (troisième, si le pourcentage de la côte qui s'approche le nécessite ; seconde, voire première, si on prévoit que le passage de ce carrefour, ou de ce virage, va imposer un ralentissement sensible ; marche arrière même, si on avait bientôt affaire à elle) ; dès lors, la voiture roulant toujours, il va suffire d'actionner la pédale d'embrayage (la laissant revenir aussitôt), pour que la transmission soit enclenchée sur la vitesse préalablement choisie, « pré-sélectée ».

On n'imagine pas la facilité de la manœuvre et l'intérêt qu'elle donne à la conduite. En montagne, en trafic urbain chargé, on gagne à chaque changement de vitesse un temps sensible, on fatigue moins la transmission, on évite enfin toute possibilité de fausse manœuvre.

Il y a aussi le système Fleischel. Son appareil de commande automatique du changement de vitesse se substitue intégralement au conducteur, qui n'a plus désormais qu'à laisser faire. Dans nos temps d'automatisme, le système Fleischel est l'un des progrès les plus importants réalisés en matière de conduite de la voiture. La boîte Wilson va se combiner avec le système Fleischel, pour donner un tout pratique. Voilà la première solution vraiment utilisable du changement de vitesse automatique.

Quelques voitures

La marque *Humber Hillman* n'est pas une inconnue sur le marché suisse, où elle a conquis une réputation enviable, due à la qualité proverbiale de l'industrie anglaise. Rappelons le reste qu'Hillman est l'une des plus anciennes marques représentées dans notre pays et qu'en 1907, déjà, une voiture de cette marque remportait la coupe de la Faucille. Les qualités de confort, de tenue de route et l'excellence des solutions mécaniques adoptées désignent les voitures *Humber Hillman* pour le tourisme et l'usage général en Suisse. Le modèle *Hillman Minx*, de 7 C. V. a fini de populariser la marque grâce à ses qualités de confort, de sécurité et surtout d'économie.

Pour 1934, les modèles ont été encore améliorés dans certains détails ; ils sont notamment livrables avec direction à gauche ou à droite au gré du client, qui trouve un choix que nous allons examiner : tout d'abord, une conduite intérieure 4 places sur châssis de 9 C. V., modèle de luxe et de tourisme rapide. Puis une conduite intérieure de luxe sur châssis « Snipe » de 18 C. V. type même de la voiture à grosse possibilité, d'un confort absolu et d'une ligne remarquable. Complétant la catégorie des grosses voitures, une conduite intérieure à sept places sur châssis 15 C. V., dont le succès dans notre pays est comparable à celui qu'elle connaît actuellement dans son pays d'origine où elle circule en très gros effectifs. Enfin le modèle *Minx*, de 7 C. V., voiture d'utilisation agréable, représenté par deux modèles ; une conduite intérieure quatre places et un cabriolet décapotable.

Une réputation ancienne, une technique parfaite, un goût sûr, des matériaux de premier choix sont quatre facteurs qui consacrent une voiture et quand, comme c'est le cas pour *Voisin*, 37 records du monde forment la palmarès d'une marque, il n'y a plus grand chose à dire.

Rappelons cependant que depuis de nombreuses années cette maison s'est consacrée à l'étude et à la réalisation d'automobiles munies de moteurs sans soupapes et qu'elle a acquis dans cette branche délicate de la technique une maîtrise absolue. C'est au moyen d'un de ces moteurs que la première fois au monde une puissance de 100 C. V. effectifs fut atteinte avec une cylindrée de trois litres, donc une puissance fiscale de 17 C. V. Le moteur qui réalisa cette performance est actuellement livré à la clientèle. Le modèle cadet de 13 C. V., dont une foule d'exemplaires circulent en Suisse, à six cylindres également, fait l'objet de l'attention de tous les amateurs de belle voiture.

Voisin a appliqué à ses modèles des solutions qui ont fait école et sont adoptées aujourd'hui par de nombreux constructeurs, sous une forme ou une autre. C'est ainsi qu'il fut le premier à monter sur l'arbre de transmission un relais, à commande électro-magnétique, permettant de doubler le nombre des vitesses et réalisant la double prise directe silencieuse.

Nouvelles religieuses

Autour d'un litige de juridiction

On nous écrit :

Plusieurs journaux ont reproduit dernièrement une information concernant la solution du litige de juridiction qui existait depuis des siècles entre l'Evêché de Sion et l'Abbaye de Saint-Maurice. Or, à côté de points exacts, cette information contenait des erreurs, comme celle qui consistait à affirmer que l'Abbaye de Saint-Maurice serait dorénavant dépossédée du droit de nomination de ses religieux aux cures de Saint-Maurice, de Vérossaz, d'Evionnaz et d'Outre-Rhône. La situation de ces paroisses, par rapport à l'Abbaye de Saint-Maurice et à l'Evêché de Sion, reste sans changement : la première nomme des desservants pris dans son sein, et le second y exerce la juridiction épiscopale.

Il n'en est pas de même en ce qui regarde les paroisses de Bagnes, de Volleges, de Vétroz et du rectorat de Plan-Conthey, qui, jusqu'à présent, étaient desservies par des chanoines de l'Abbaye d'Agaune. Ces paroisses ont été dévolues au diocèse de Sion, sous la réserve que les titulaires actuels pourront être maintenus à leur poste de curé ou de recteur, si le Révérendissime Evêque du diocèse de Sion et le Révérendissime Abbé de Saint-Maurice, évêque titulaire de Bethléem, le veulent bien d'un commun accord. Par ailleurs, le patronat que l'Abbaye exerçait à Monthey et à Troistorrens est supprimé, et le Révérendissime Evêque de Sion nommera à l'avenir directement les curés de ces deux paroisses, sans présentation du Révérendissime Abbé.

Pour le surplus, l'Abbaye de Saint-Maurice exercera une juridiction, quasi épiscopale et complètement indépendante, sur l'antique monastère d'Agaune et son église, ainsi que sur le Collège, le pensionnat et sur leurs chapelles respectives, sur la chapelle de Notre-Dame du Scex, le couvent et l'orphelinat de Vérollier. Le reste de la ville et du territoire de Saint-Maurice est de la juridiction du diocèse de Sion.

Appartiennent également à la juridiction quasi épiscopale de l'Abbaye : les paroisses de Salvan, Finhaut, Vernayaz, Choëx et Lavey-Morcles, qui appartenaient déjà jusqu'ici, en fait, à cette juridiction.

Ainsi a été tranchée définitivement par la Congrégation consistoriale ce litige de juridiction dont Mgr Mariétan avait introduit la cause.

Association romande de la jeunesse catholique

Lundi, 19 mars, s'est tenue, à Saint-Maurice, l'Assemblée du comité de l'Association romande de la jeunesse catholique. Aimablement reçus par le comité valaisan, dont le président, M. Fracheboud, est l'âme de tout le mouvement de la jeunesse en Valais, les membres du comité romand eurent à étudier diverses questions.

M. le chanoine Rast, président romand, remercia tout d'abord nos chers amis du Valais. Le président annonça que, dès maintenant, les insignes de la jeunesse catholique suisse étaient fabriqués en Suisse. Le comité prit acte de cette heureuse nouvelle.

Les carnets, passeports — permettant le passage d'une section à une autre — dont le stock touche à sa fin, seront réédités avec quelques modifications.

Le président rappela à l'assemblée que des pèlerinages cantonaux à Einsiedeln pour le millénaire de l'Abbaye auront lieu dans le courant de l'année; il invita les fédérations cantonales à y envoyer des jeunes gens. Pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, les cantons qui n'organiseront pas un pèlerinage pourront se joindre à celui de Fribourg.

Le président signala le prochain congrès des catholiques suisses qui se tiendra à Fribourg, en 1935.

On passa à la réélection du président. Selon les statuts de l'Association romande de la jeunesse catholique, le président doit être élu tous les deux ans par le comité romand. Ce dernier, étant formé des directeurs et présidents des fédérations cantonales, n'étant pas élu, M. Fracheboud, président de la Jeunesse valaisanne, demanda à l'assemblée de confirmer pour deux ans encore et par acclamation le président sortant de charge. M. le chanoine Rast accepta et remercia l'assemblée.

Les rapports des fédérations cantonales montrèrent qu'un travail toujours plus intense se fait dans chaque canton. Le Jura a 65 sections formant un total de 1200 membres; trois nouvelles sections se sont formées durant l'hiver. Neuchâtel, qui a autant de sections que de paroisses, soit dix, groupe environ 570 membres. Genève a 48 sections dont l'effectif s'accroît de jour en jour. Une retraite donnera certainement à tous un élan nouveau. Le Valais a vu quatre nouvelles sections se former durant l'hiver. Il a actuellement 41 sections et 1838 membres. Pour intensifier l'action chez les jeunes, le comité valaisan envisage la création d'un secrétariat permanent, Vaud a 28 sections groupant 600 membres environ. Le directeur de la Jeunesse vaudoise, M. l'abbé Ramuz, espère, grâce aux réunions régionales, un plus grand développement des sections paroissiales. Fribourg a 33 sections et 1400 membres environ. Il serait à désirer que le nombre des sections augmentât dans ce canton.

TRIBUNAUX

Un fonctionnaire indélicat

Le tribunal de Bâle a rendu son verdict à l'égard de Jacques Sutter, ancien chef de bureau à l'office cantonal du travail, qui a été reconnu coupable de malversations répétées d'un montant total de 32,000 fr., de falsification et de soustraction de documents. Sutter a été condamné à deux ans et demi d'emprisonnement, sous déduction de la préventive. Il est enfin condamné aux dépens et au paiement d'une taxe dite de jugement de 200 fr.

Un drame de l'inconduite

A Winterthur, le jeune Buess, âgé de 17 ans, qui avait étranglé, puis jeté dans l'étang de Kempthal, une jeune fille qu'il avait rendue mère, a comparu devant le Tribunal de la jeunesse de Winterthur. Il a été condamné à 10 ans de maison de correction.

CALENDRIER

Samedi, 24 mars

Saint GABRIEL, archange

L'archange Gabriel est le messager de Dieu pour le grand œuvre de la Rédemption. Il a l'honneur d'être député auprès de Marie pour lui annoncer qu'elle a été choisie pour être la mère du Sauveur.

Union Coopérative Immobilière

Siège Social : 6, Rue Pottlot, Genève

DIVISION DE 1933

5⁰⁰

coupon N° 6, payable dès ce jour au siège social et chez : SA DURET et Baumgartner, 33, rue de Bourg, Lausanne. Baudère, Bd. de Pérolles, Fribourg. — F. Junier, 8, r. du Seyon, Neuchâtel. — R. Gerster, 8, Hotelg., Berne. 3815

FRIBOURG

Institut agricole de Grangeneuve

Comme d'habitude, les examens de l'Ecole d'agriculture d'hiver de l'Institut de Grangeneuve avaient attiré, hier jeudi, un grand nombre d'amis de l'établissement, qui ont pris un vif intérêt aux épreuves.

On s'est rendu compte, une fois de plus, de la conscience avec laquelle les professeurs accomplissent leur tâche, de l'attention des élèves et du succès de l'enseignement donné.

Les nombreux parents, qui étaient présents, ont pu constater que les sacrifices qu'ils ont acceptés serviront à armer leurs enfants pour la vie, qui va s'ouvrir devant eux et à leur donner l'assurance de combattre avec des armes efficaces contre les difficultés.

Les élèves se sont ensuite réunis dans la grande salle, où a eu lieu la proclamation des résultats. M. le directeur Jules Collaud a présenté son rapport annuel. Il a noté le fait, spécialement réjouissant, que le nombre des élèves du cours supérieur a été plus élevé que celui de l'hiver dernier. Il a ensuite signalé que, après une première interruption de ses cours en novembre, pour maladie, M. Jacob Benninger s'est vu obligé, par ordre du médecin, de demander un congé de quelques mois. Il a été remplacé provisoirement par M. Antoine Jolliet, ingénieur-agronome, expert de l'Union suisse des paysans. M. Jolliet est un ancien élève de l'Ecole.

La discipline a été bonne, même excellente, en tenant compte de l'âge des élèves. Quelques-uns d'entre eux trouvent parfois le règlement un peu sévère. Se soumettre à une règle a une grande valeur éducative, surtout au moment où se forme le caractère, où se contractent les habitudes, c'est-à-dire dans la jeunesse.

L'appareil de radio nouvellement installé par la maison Zbinden et fils, à Fribourg, a permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances professionnelles en écoutant les conférences agricoles données dans les deux langues et les cours techniques, tel le cours de maréchalerie. Il a aussi agrémenté leurs heures de loisir, plus particulièrement les jours de mauvais temps.

M. le directeur Collaud a donné ensuite connaissance des prix obtenus par les élèves. Voici les meilleurs résultats :

1^{er} prix : Paul Murith, Epagny; 2^{me} prix : René Cressier, Lugnorre; 3^{me} prix : Pierre Vonlanthen, Saint-Antoine; 4^{me} prix : Robert Andrey, Prévondavaux.

Tous les élèves du cours supérieur ont obtenu le diplôme de fin d'études. Ce sont, dans l'ordre alphabétique : MM. Robert Andrey, à Prévondavaux; Charles Beaud, à Saint-Aubin; Paul Bourguet, à Treyvaux; Edouard Cartier, à Oensingen (Soleure); Louis Chaney, à Montet (Broye); René Cressier, à Lugnorre; Gabriel Dessarzin, à Surpierre; Fritz Etter, à Ried, près Châtres; Vincent Glannaz, à Farvagny-le-Petit; Adolphe Grandjean, au Crêt; Paul Murith, à Epagny; Robert Pasquier, à Posieux; Pierre Roggo, à Guin; Jean Rothenbühler, Brünisberg; Jacques Sautaux, à Châbles; Arsène Suard, à Progens; Julien Tinguely, à Cutterwil; Pierre Vonlanthen, à Saint-Antoine.

Au cours inférieur, quatre premiers prix ex æquo : Jean Cantin, Saint-Martin; Joseph Philipona, Vuippens; Max Pilonel, Musillens; Marcel Pittet, Villars-le-Terroir. Prix spécial : Max Rentsch, Morat.

M. Collaud a exprimé sa gratitude aux autorités et a dit ses remerciements au Grand Conseil qui vote les crédits nécessaires à la vie de

l'Ecole, au Conseil d'Etat, à la Direction de l'Intérieur et de l'Agriculture et à la commission de surveillance de l'Institut agricole, ainsi qu'au Département fédéral de l'économie publique.

M. Chardonnens, directeur de l'Ecole de laiterie, a exposé ensuite ce que fut la marche de cette école durant le semestre qui vient de s'écouler. Il a eu des paroles fort judicieuses pour caractériser la situation de l'agriculture au point de vue du rendement laitier et la nécessité de présenter des produits de première qualité. Il a donné ensuite connaissance des notes obtenues par les élèves, qui étaient au nombre de vingt-deux, dont trois pour le deuxième semestre.

M. Vonderweid, président du Conseil d'Etat, après avoir remercié la direction et le corps professoral de leur excellent travail, a donné aux jeunes agriculteurs des conseils excellents. Il a insisté sur la nécessité d'une instruction solide, comme base de l'activité de l'agriculture, de la simplicité dans les mœurs, de l'esprit de tradition et de la foi chrétienne, qui doit diriger toutes nos actions. Ce n'est que par un retour à la vie plus frugale de nos ancêtres que nous arriverons à avoir le courage nécessaire pour faire face aux difficiles conjonctures de l'heure actuelle.

Les élèves chantèrent ensuite quelques chants patriotiques, puis ce fut le repas en commun, qui fut présidé par M. Savoy, conseiller d'Etat. Des paroles très cordiales furent échangées entre MM. Jules Collaud, directeur; M. le colonel Jacky, représentant le Département fédéral de l'économie publique; M. Plancherel, recteur de l'Ecole polytechnique fédérale; M. l'abbé Gapany, au nom du clergé; M. Fischer, secrétaire de la Fédération suisse des acheteurs de lait.

Notre Ecole d'agriculture, sous la direction éclairée de M. Jules Collaud, a montré qu'elle répondait au vœu de ses fondateurs et qu'elle était vraiment la maison du paysan fribourgeois.

Retraite pour les étudiants

L'Association cantonale fribourgeoise des Etudiants suisses, d'entente avec la direction diocésaine des retraites, continuant une tradition déjà ancienne, organise cette année-ci, comme l'an dernier, une retraite pour universitaires et élèves du Lycée. Elle se fait une joie d'y inviter également tous les universitaires catholiques de nos universités romandes.

Cette retraite aura lieu du mardi soir 3 avril (mardi de Pâques) au samedi matin 7 avril, à la maison des retraites de Montbarry. (Station 4 Le Pasquier, Gruyère.)

Le prix de pension de la retraite s'élève à 20 francs. L'Association cantonale fribourgeoise accorde à tout retraitant, membre de la Société des étudiants suisses, Fribourgeois ou domicilié dans le canton, un subside de 10 fr.

Les étudiants qui désirent prendre part à cette retraite doivent envoyer leur adhésion jusqu'au jeudi saint, 29 mars, à M. Paul Torche, étudiant en droit, Chéry, Broye.

Conférence apicole

Dimanche, 25 avril, à 1 heure de l'après-midi, à l'auberge de Prez-vers-Noréaz, une conférence sera faite par M. Monney, instituteur à Autavaux, sujet : *Travaux de la saison*. Les apiculteurs sont cordialement invités.

Patinage

On nous prie d'insérer :

Les personnes désireuses de patiner une dernière fois durant cette saison pourront se renseigner à la Droguerie nouvelle sur les conditions de participation à une course à Berne, qui aura lieu samedi soir, si le nombre des participants le permet.

MA ROBE COULEUR DU TEMPS

par M. DELLY

— Je vous assure, Gillette, que je n'aurais pas été froissé de votre intervention en sa faveur. Votre délicatesse me plaît, elle est un charme de plus chez vous; mais quand nous serons mariés, ne me faites pas l'injure de me prendre pour un jougat qui rappellerait à sa femme que la fortune vient de lui — comme si tout ne devenait pas commun entre époux. Et si vous désirez que j'augmente la dot de Jacqueline, celle-ci vous étant sympathique, dites-le-moi très simplement.

Un peu stupéfaite, je murmurai :

— Mais, Guy... certainement, j'en serais heureuse. Elle aime M. de Subrennes, et elle souffre...

— Soit, cette affaire sera réglée après notre mariage... Vous pouvez dès maintenant donner un espoir à ma sœur, cela l'aidera à patienter. Je dis avec reconnaissance :

— Oh! Guy, comment vous remercier! Jacqueline sera si heureuse!

— Je ne le fais pas pour Jacqueline, mais pour vous.

Je lui tendis la main en répliquant :

— Eh bien! je vous remercie pour elle et pour moi.

Il se pencha et appuya ses lèvres sur mes doigts. Puis, en se redressant, il dit avec calme :

— Allons maintenant prendre le thé, si vous le voulez bien, Gillette.

Et maintenant, j'étais arrivée au jour redouté. Debout au milieu de ma chambre, je laissais Jacqueline et une femme de chambre de la Bottellerie tourner autour de moi, arranger ma traîne, mon voile. Je pensais : « Bientôt ce sera fini... J'aurai promis pour la vie. » Je regardais autour de moi ces murs, ces meubles, tout ce que j'allais quitter pour suivre Guy de Trézonnes dans les bons et les mauvais jours. Elle était bien vieille, bien triste, ma pauvre maison, mais elle avait été un bon refuge pour ma pauvreté, j'y avais paisiblement vécu ces quelques mois... et c'était pour l'inconnu que je l'abandonnais.

Dans le salon m'attendaient Guy, Mme de Trézonnes et ses enfants, puis M. Rouchenne, qui devait me conduire à l'autel, et quelques amis intimes des châtelains. Une automobile, toute garnie de fleurs blanches, m'emmena vers l'église. Le curé, à peine remis de violents accès de fièvre, avait tenu néanmoins à officier. Un bénédictin, cousin de Guy, prononça une allocution qui m'émut beaucoup. Je promis à Dieu, du fond du cœur, de me montrer une épouse dévouée et de ne rien négliger de mes devoirs. Si seulement il avait été moins énigmatique, ce Guy! Par moments, il me semblait qu'il m'aimait... qu'il m'aimait beaucoup. A d'autres, il devenait si froid, comme raidi...

Enfin, peut-être que, en le connaissant mieux, je ferais d'heureuses découvertes!

L'assistance débordait hors de l'église et, quand je sortis au bras de Guy, je fus la cible de tous les regards. Quelques réflexions louangeuses arrivèrent jusqu'à moi.

Je souriais, pour remercier ces braves gens. Mon miroir et les exclamations enthousiastes de

Jacqueline m'avaient déjà démontré que cette toilette blanche me seyait à merveille. Et le regard dont m'avait accueillie M. de Trézonnes, à mon entrée dans le salon, avait achevé de m'en convaincre.

Quand nous fûmes seuls dans la voiture qui nous emmenait vers le château, il me prit la main et me considéra longuement, sans rien dire. Gênée, très émue, j'attachais un regard vague sur les fleurs placées devant moi. Il dit enfin, à mi-voix :

— Merci, Gillette, d'être si jolie.

Je tournai la tête et le regardai en souriant timidement.

— Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, Guy. C'est Dieu qui m'a faite ainsi.

— Vous avez au moins le mérite de ne pas vous enlaidir en adoptant à tort et à travers toutes les modes, fussent-elles baroques à souhait. Votre goût est exquis.

— Ma robe vous plaît?

— Beaucoup. Mais sur une autre, elle n'aurait pas la moitié de cette élégance, de cette allure harmonieuse. Vous êtes très jolie, Gillette, et infiniment séduisante. Continuez à n'en pas tirer vanité et faites de ces dons du ciel la parure de votre foyer...

Il acheva, après une courte hésitation :

— Et la joie de votre mari.

Je frissonnai un peu. Un bonheur, craintif encore, me pénétrait. Je ne pouvais détourner mes yeux des siens, qui étaient si ardents, qui les retenaient, les éblouaient.

Il mit sa main sur mon épaule en murmurant :

— Gillette, j'aime vos yeux.

Puis il se tut et resta immobile, me regardant, pendant les cinq minutes qui s'écoulaient jus-

qu'au moment où la voiture stoppa devant le château.

Alors, ce fut la grande réception, le déjeuner superbement servi, puis le bal des tenanciers, que nous ouvrimus, Guy et moi. Vers 6 heures seulement, nos hôtes quittèrent la Bottellerie. Mon mari me conduisit jusqu'à mon appartement, où se tenait à ma disposition une femme de chambre, et m'y laissa en disant :

— Je vous attendrai dans mon cabinet.

Nous ne devons partir pour notre voyage en Norvège que le lendemain. Ce soir nous dînerons seuls dans l'appartement de Guy. La femme de chambre me demanda :

— Quelle robe désire mettre Madame?

Je jetai un coup d'œil sur les toilettes que je m'étais fait faire à Niort. Cette blanche était charmante, mais l'autre, d'un si délicat mauve rosé, était bien jolie également. Si j'avais pu connaître le goût de mon mari?... Il me semblait qu'il aimerait celle-ci, d'une ligne très élégante, avec de gracieux ornements de dentelle...

— Je mettrai la mauve, Julia.

Un quart d'heure plus tard, j'entrais dans le cabinet de Guy. La pièce était déserte. Mais, en avançant jusqu'à la fenêtre, je vis mon mari debout sur la terrasse. Il ne m'avait pas entendue. J'allai jusqu'à lui et lui touchai le bras, il eut un léger sursaut.

— Ah! Pardon!

Puis il me regarda en silence, un long moment. Devant nous les jardins s'étendaient dans la paix de cette journée finissante. La lumière s'élevait lentement, le ciel se teintait de lilas et de rose pâle. Guy murmura :

— C'est encore une robe couleur du temps, que vous avez là.



TIR FÉDÉRAL FRIBOURG 1934

La loterie du Tir fédéral

Le comité du Tir fédéral 1934 a fait procéder, mercredi soir, à l'hôtel Terminus, devant M. le notaire Paul Blanc, au premier tirage de la loterie du Tir fédéral. Le lotissement comprend des billets à primes de 1, 2 et 5 fr. qui seront payables immédiatement. Tous les billets dont le numéro se termine par 5 participeront au dernier tirage pour lequel les gros lots sont réservés. Le plan de tirage comporte au total 65.000 francs de lots, tous en espèces; le premier lot est de 10.000 francs.

La vente des billets commence aujourd'hui même.

Aux amis de la Radio

La section fribourgeoise de la Société romande de radiodiffusion tiendra son assemblée générale mardi, 27 mars, à la Brasserie viennoise (1^{er} étage), à 20 h. 30. Cette assemblée, à laquelle sont cordialement invitées toutes les personnes s'intéressant aux questions radiophoniques, aura une importance toute particulière, étant donné que la section fribourgeoise entre en ce moment-ci dans une nouvelle phase de son activité.

Après de longs pourparlers, notre commission technique a enfin obtenu les appareils nécessaires permettant de faire dorénavant toutes les retransmissions, y compris celles de petits ensembles et conférenciers depuis Fribourg. L'obligation d'aller au studio de Lausanne pour des causeries relativement courtes et l'énorme perte de temps due au déplacement empêchaient nombre de personnes compétentes de se faire entendre. Il était évident que, vu cet état de choses, les valeurs intellectuelles et artistiques de notre canton ne pouvaient être mises en lumière que très imparfaitement.

D'autre part, la commission technique va entreprendre une lutte énergique contre les parasites industriels qui sont la plaie des sans-filistes. L'importance que prend la Radio à l'heure actuelle, où elle est devenue un puissant moyen de propagande intellectuelle, scientifique et artistique, ne permet plus qu'on s'en désintéresse complètement et nous engageons vivement toutes les personnes qui ont à cœur le développement de la radiophonie d'adhérer à la section fribourgeoise. Pour les adhésions, on peut s'adresser à M. Delabays, président de la section (rue Geiler, 10), ou au caissier, M. Braillard (rue Guilliman).

Nécrologie

On nous écrit :

La mort vient de ravir, dans la phalange honorable des vétérans de l'enseignement, M^{lle} Marie Rey, originaire d'Aumont, qui a rendu son âme à Dieu, à l'âge de 84 ans. La défunte s'était vouée avec succès à l'enseignement, dans son village natal d'abord, puis à Cheyres, qu'elle quitta pour prendre sa retraite après vingt-cinq ans d'activité, laissant le souvenir d'une éducatrice toute de discipline et de bonté.

Marché-concours intercantonal de bétail gras

Le marché-concours intercantonal de bétail gras, organisé par le département de l'agriculture, qui a eu lieu mercredi, n'a pas été favorisé par le temps. En l'absence de la halle aux expositions, les exposants et le bétail auraient eu à subir les intempéries. Beaucoup de sujets en bon état d'engraissement furent présentés et il y a eu de nombreux marchands pour les acheter. Voici la statistique des animaux amenés à ce marché :

Catégorie	Inscrite	Présentée	Poids ag
Bœufs	75	69	50,380
Génisses	67	60	34,890
Vaches	43	37	27,161
Bœuves	2	2	1,525
Veaux	44	38	4,465
Moutons	5	5	349
Totaux	236	211	118,770

Par rapport au marché-concours de 1933, il y a une augmentation de 30 animaux et de 13,069 kg. pour ce qui concerne le poids total du bétail.

Dans la catégorie des vieux bœufs, deux sujets dépassaient le poids de 1.000 kg. Ils appartenaient à l'Institut de Saint-Nicolas à Drognens (1.080 kg.) et aux frères Grand, à Vuisternens-en-Ogoz (1.050 kg.).

La vache la plus lourde, de race tachetée rouge, pesait 874 kg.; elle appartenait à M. Jean Zbinden, aux Neigles.

M. Joseph Wicky, à Villars-les-Joncs, avait exposé deux vaches castrées dont l'une pesait 805 kg.

Les génisses les plus lourdes appartenaient à M. Pierre Aebischer, à Menziswil (750 kg.); à M. Frantz Jungo, à Lanthen (720 kg.).

Cinq veaux pesaient 140 kg. et au-dessus; ils appartenaient à M. Aloys Lauper, à Lanthen (158 kg.); à M. Jules Berset, à Pensier (150 kg.); à M. Jean Scheuner, à Cormanon (143 kg.); à M. Joseph Schärly, à La Roche (140 kg.); à M. Alfred Bapst, à Bourguillon (140 kg.).

Le jury chargé de l'appréciation des animaux exposés était composé de MM. Auguste Despont,

boucher à Fribourg; Paul Thorin, ancien boucher à Fribourg; Antoine Wicky, vétérinaire cantonal, le Muret; Jean Bärswil, boucher à Fribourg; Louis Berset, boucher à Fribourg; Jules Bourqui, boucher à Romont; Jean Bossel, boucher à Fribourg; Robert Rotzetter, boucher à Fribourg.

Voici la classification effectuée par le jury :

Catégorie	Présentée	Primée	Prime
Jeunes bœufs	64	55	911
Bœufs âgés	5	5	82
Jeunes vaches	6	6	86
Vaches âgées	31	29	223
Bœuves	2	2	23
Génisses	60	58	778
Veaux	38	38	230
Moutons	5	5	22
Total	211	198	2.355.—
En 1933	180	180	2.116.—

Au dire des experts, la qualité des animaux présentés était très bonne dans toutes les catégories, sauf pour les jeunes bœufs dont neuf ne purent être primés.

De nombreux marchands, venus des différentes contrées de la Suisse, ont visité le marché et y ont fait l'acquisition de la plus grande partie du bétail qui était encore à vendre.

Les prix payés pour les animaux des différentes catégories sont les suivants :

Catégorie	1934	1933
Jeunes bœufs	1 — 1,20	1 — 1,20
Bœufs âgés	0,90 — 1,10	0,95 — 1,10
Génisses	1 — 1,20	1 — 1,20
Jeunes vaches	0,85 — 1,10	0,90 — 1,15
Vaches vieilles	0,70 — 0,90	0,80 — 1,—
Veaux	1,30 — 1,60	1,50 — 1,60

On constate une légère diminution dans le prix des vaches.

Plusieurs exposants n'ayant pas voulu céder leurs animaux classés en premier choix au-dessous du prix garanti par l'Office fédéral pour la mise en valeur du bétail de boucherie, soit à 1 fr. 20 le kg de poids vif, pour les jeunes bœufs et les génisses, ledit Office, d'entente avec l'Office vétérinaire fédéral, a fait l'achat de ces animaux au prix de 1 fr. 10 à 1 fr. 20, avec déduction du 2 au 3 % sur le poids. Par cette entremise il a été acheté 18 bœufs et génisses. Il y a lieu d'ajouter que quelques exposants, au lieu de vendre leur jeune bétail non complètement engraisé à un prix inférieur, ont préféré le garder afin d'obtenir le prix maximum garanti.

A l'occasion de ce marché-concours, la gare de Fribourg a expédié hors du canton 27 wagons contenant 130 têtes de bétail. En 1933, le nombre des wagons expédiés n'avait été que de 18 avec 70 animaux.

Nous publierons dans un prochain numéro la liste des primes décernées.

RADIO

Samedi, 24 mars

Radio-Suisse romande

6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo concert. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., *Feuilleton pour les petits*. 18 h. 40, *Guillaume Tell au théâtre*, causerie par M. Manfred Schenker. 19 h. 30, *L'actualité musicale : le théâtre lyrique*, par M. Albert Paychère. 20 h. 10, *Le Lied autrichien*, par Mme Mislav-Kapper, cantatrice. 20 h. 40, *Balzac à Genève*, entretien par M. Jean Aubry. 21 h. 5, soirée fantaisie par le *Melody dance Orchestra*, sous la direction de M. J.-M. Pasche. 22 h. 5, dernières nouvelles. 22 h. 10, *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

12 h., chants populaires (gramophone). 14 h. 30, petit concert par le Club des jodlers *Echo vom Mythen*, Ibach Schwyz. 18 h., une heure populaire par le Club des jodlers *Burgbrunnli*, Berne-Wabern et l'orchestre champêtre *Flüchblüemli*, Toffen.

Radio-Suisse italienne

12 h. 32, concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune, vieilles chansons romantiques interprétées par Anna Borellini, soprano. 16 h. 30, thé-concert, transmis du Kursaal de Lugano. 17 h., mélodies régionales italiennes (disques).

Stations étrangères

Koenigswusterhausen, 17 h. 20 joyeuse fin de semaine. Langenberg, 20 h. 15, soirée gaie. Leipzig, 20 h., *Le modeste*, opérette en 3 actes, de Franz von Suppé. Heilsberg, 18 h. 25, musique de la Passion pour orgue. Londres (Darenty), 13 h., concert d'orchestre. 19 h. 45, récital de piano. Londres régional, 22 h. 15, concert par fanfare militaire. Vienne, 20 h. 5, concert par l'Orchestre symphonique de Vienne. 21 h. 45, concert du soir par l'Orchestre symphonique de Vienne. Tour Eiffel, 20 h. 30, soirée radio théâtrale Lyon-la-Doua, 21 h. 30, soirée littéraire organisée par l'Association Les amis de la Doua. Strasbourg, 21 h. 30, soirée alsacienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

11 h. 30 à 12 h. 28, Marseille, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, radio-concert.

Un discours de M. Doumergue

M. Gaston Doumergue parlera au radio demain, samedi, à 20 heures (21 h.). L'allocution du président du Conseil sera radiodiffusée par les postes d'Etat français.

Transmissions photographiques

M. Harbord, président de la « Radio Corporation of America », a annoncé que les expériences poursuivies pour la transmission de photographies par ondes courtes ont été couronnées de succès et que la « Radio Corporation » a obtenu l'autorisation de construire des stations expérimentales de téléphotographie qui fonctionneront à la fin de l'année.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Ch.
F. 119 a

Nous apportons de la lumière!

car c'est une nécessité aujourd'hui de voir clair. Notre organisation a créé un pont qui conduit directement de la fabrique au consommateur et grâce auquel nos clients bénéficient d'avantages considérables.

Cet élégant complet en peigné pure laine de première qualité — d'une belle nuance grise aux rayures discrètes — coûte fr. 64.-.

Seul le système Frey peut permettre une offre pareille.

Manteaux mi-saison et de pluie, coupes modernes — dans toutes les formes et nuances — depuis fr. 59.-, 69.-, 74.- et jusqu'à fr. 89.-.

Pouvoir examiner clairement les choses, c'est acheter d'une façon sûre et avantageuse — c'est pourquoi...



VOYEZ D'ABORD CHEZ

La maison vraiment suisse

FRIBOURG, Rue de Lausanne

AUTOMOBILISME

Le circuit de Montreux

La commission sportive nationale de l'Automobile-Club suisse a accordé, dans sa séance de lundi, l'autorisation à la section vaudoise de faire disputer, le 3 juin prochain, à Montreux, un circuit qui, comme cela se fait à Monte-Carlo, se courra dans la ville.

Ce sera un genre de course tout à fait nouveau pour notre pays et il convient de féliciter les initiateurs, au premier rang desquels M. Baumgartner, M. Farroux, chef de la rubrique automobile à l'Auto, de Paris, dont l'avis est toujours très écouté, profitant de sa venue à Genève à l'occasion du Salon, s'est rendu à Montreux.

Directeur de beaucoup de circuits et notamment de celui de Monte-Carlo, M. Farroux a déclaré que le circuit de Montreux — qu'il a parcouru en voiture, puis à pied — présentait un tracé très bien choisi, plus rapide que celui de Monte-Carlo, mais beaucoup moins dangereux.

Les routes de montagne

En Suisse, le Kerenzerberg est praticable sans chaînes. Sont praticables avec chaînes : la Lenzerheide, la Maloja, les Saanenmösser, le Schyn.

Le Julier est fermé pour quelques jours. En raison des conditions atmosphériques actuellement défavorables, il est recommandé de se renseigner préalablement à l'Office cantonal des travaux publics, à Coire.

En France, la « route d'hiver des Alpes » est praticable sans chaînes ; la Faucille, par contre, n'est praticable qu'avec chaînes.

(ET)

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Madame Auguste Overney, à Valdahon (France) ; M^{lle} Angèle Overney, à Valdahon ; M. Paul Girard et M^{me} Girard née Overney et leur fils, à Saint-Vit (France) ; M. et M^{me} Paul Overney, à Valdahon ; M. Robert Overney, à Tours (France) ; M. et M^{me} Lucien Overney, à Valdahon ; M. et M^{me} Casimir Overney et leur famille, à Besançon (France) ; M^{lles} Catherine, Victorine et Félicité Overney, à l'Œuvre de Saint-Paul, à Bar-le-Duc et Fribourg ; M. et M^{me} Jules Overney et leur famille, au Luhier (France) ; les familles Overney, Andrey, Charrière et Grandjean, à Cerniat, Paris, Baumes-lès-Dames (France), Fribourg et Enney, et toutes les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste OVERNEY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection après une très courte maladie, le 12 mars 1934, dans sa 64^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement a eu lieu à Valdahon, le 14 mars 1934.



Le docteur et Madame Charles Favre ; Monsieur et Madame Albert Favre-Haas ; Mesdemoiselles Elisabeth et Marie Favre ; Messieurs Antonin et Charles Favre ; Monsieur Roger Favre ; les familles Favre, Gicot, Brasey, Spæth, Gremaud, à Carthage, Egger à Paris, Zehntner, Kaiser, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Antonin FAVRE

née Egger

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, enlevée à leur affection le 23 mars, à l'âge de 74 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 26 mars, à 8 h. 30, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Départ de la maison mortuaire : rue du Pont-Suspendu, N° 108, à 8 h. 20.

APPRENTIE-COIFFEUSE

(1 année 1/2 d'apprentissage) demande place dans bon salon pour terminer son apprentissage. S'adresser : 11440 M^{lle} Y. Berchtold, rue Grimoix, 6, 4^{me}.

ON CHERCHE jeune ménage

sans enfants, pour gérer un domaine en France. L'homme doit être bon traqueur. 11438 S'adresser à M. Thorin, café de la Paix, Fribourg.

A REMETTRE

tout de suite un excellent commerce de tabacs, cigares, journaux, dans ville des bords du Léman. — Nécessaire : Fr. 30,000.— Faire offres sous chiffres P 938-2 L, à Publicitas, Lausanne.

A remettre

tout de suite grand garage avec atelier et magasin d'exposition situé sur bon passage, dans ville des bords du Léman. — Ecrire sous chiffres P 938-3 L, à Publicitas, Lausanne.

Profondément touchée des marques unanimes de sympathie témoignées à l'occasion du décès de son cher père et parent, Monsieur François Gremaud, à Vuadens, la famille en deuil exprime ses remerciements émus à la section des sous-officiers de la Gruyère, au personnel de la Direction des Travaux publics du canton de Fribourg, à la Société de chant l'Espérance, à la Société de musique, au Conseil paroissial, à la Société coopérative de consommation et Syndicat agricole de Vuadens, à la Justice de paix du 6^{me} Cercle, ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont associées à son épreuve.

Monsieur Adolphe Nigg et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion de leur deuil cruel et inattendu, expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui y ont pris part.

TRANSPORTS FUNÉBRES

A. MURITH S A

Fribourg

Cerueils - Couronnes - Automobiles funéraires

Cabriolet FERME

très confortable, 2 places. Bon état et prix intéressant, à vendre. — Faire offres sous P 1697 N, à Publicitas, Neuchâtel.

A céder

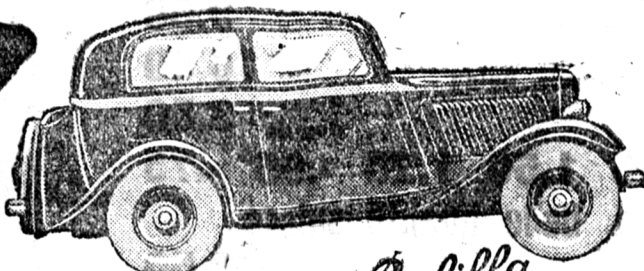
à bas prix, pour cause de départ, une moto-sacoche, 350 cm. — S'adresser à Félix Grossried, Samaritaine, 118. 40371

A REMETTRE tout de suite ou date à convenir **BON COMMERCE** de laines et articles de dames. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 1584 B.

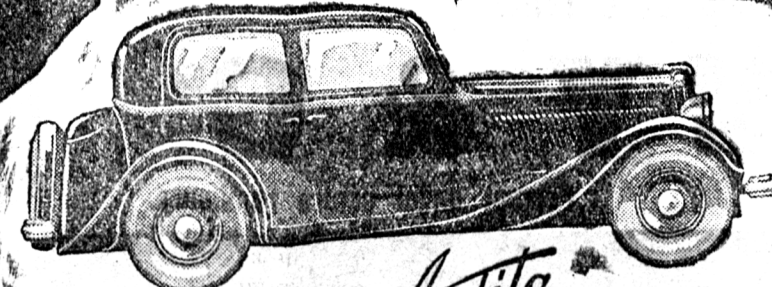
On demande A LOUER

pour tout de suite appartement avec local pouvant servir de magasin, bien situé. S'adresser sous chiffres P 11403 F, à Publicitas, Fribourg.

toutes les 3



la 5/6 CV, 4 cylindres *Balilla* Mod. 508



la 10 CV, 4 cylindres *Ardita* Mod. 518
3 mod.: court, long, sport



la 13 CV, 6 cylindres *Ardita* Mod. 527
2 modèles: normal, sport

ont en commun ces caractéristiques et qualités indispensables aux exigences du tourisme en Suisse :

- Moteur de grande puissance effective, mais puissance fiscale modérée
- 4 vitesses avec engrenages synchronisés et silencieux
- freins hydrauliques propres à assurer la sécurité la plus absolue
- excellente suspension assurant le maximum de confort et une tenue de route impeccable
- Prix d'achat modéré par rapport à leur bonne qualité
- entretien économique

Ne choisissez rien avant d'avoir vu et essayé les nouvelles

FIAT

SPICHER & C^{ie}, Garage de la Gare, Fribourg

Alfred Juriens, Automobiles, Romont
F. Krebs, Morat

Jean Maffiolini, Payerne
A. Mouwly, Estavayer-le-Lac

25 ans - Lévy & Cie

Notre offre de Pâques

CHEMISES HOMMES	oxford, superbes dessins	2.20
CHEMISES HOMMES	oxford bleu, double fil	1.90
CHEMISES HOMMES	façon sport, avec cravate	3.90
CHEMISES FANTAISIE	à 2 cols, Percale	3.50
CHEMISES FANTAISIE	à 2 cols, plastrons soie	6.50
CHEMISES ROBESPIERRE	pour garçons	depuis 1.50
Notre complet SALOPETTE	réclame	4.25
PANTALONS HOMMES	non doublés	4.25
PANTALONS HOMMES	doublés	4.90
PANTALONS HOMMES	avec revers, beau drap	9.50
PANTALONS HOMMES	flanelle à revers, gris, beige	10.50
PANTALONS GARÇONS		depuis 3.50
Grand choix de CRAVATES	1.95 1.50 1.25 -.95 -.75	
Un lot COMPLETS pour messieurs	belle qualité suisse	39.50
60.— 55.— 49.— 45.—		
Un lot extraordinaire	de soie artificielle rayée, pour robes dames et enfants,	le mètre —.50
Grand choix en tabliers	dames et enfants	

chez **LEVY & C^o**

Pont Zähringen, 94

Prompt envoi contre remboursements.



Les spaghettis sont un délice comme „PALMINA” les a faits, le dire, c'est rendre service à tous les gens qui sont gourmets.



P.37-073 GP

HUILERIES SAIS, ZURICH

Pour cuire, frire et rôtir la bonne graisse alimentaire... PALMINA

Reprise de commerce

en Suisse romande. Prouver chiffre d'affaire. Adresser offre : Case postale, 41, Neuchâtel.



SMITH PREMIER

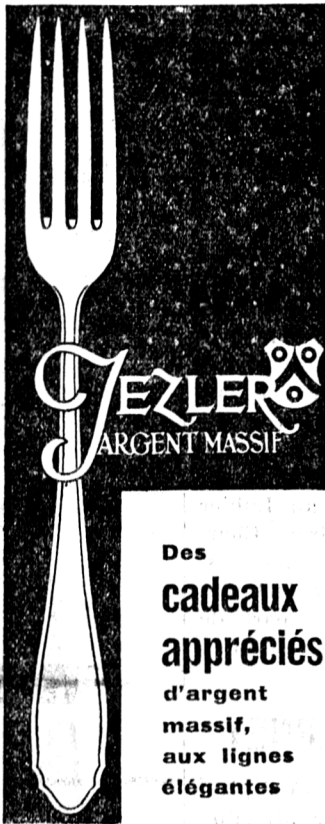
portable

Parmi nos 7 modèles à partir de Fr. 215.—, il existe certainement la petite machine à écrire qui correspond en même temps à votre budget. 234-1. Vente par acomptes Location.

Demandez des renseignements plus précis à

Smith Premier machines à écrire S. A.

Agence de Fribourg, rue de Lausanne, 14
Téléphone : Fribourg 12.80



Des cadeaux appréciés d'argent massif, aux lignes élégantes

DES PRIX AVANTAGEUX

J. POCHON & Cie
Rue de Lausanne, 50
FRIBOURG

A VENDRE

un joli fourneau à gaz ayant très peu servi. S'adresser à la Librairie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Jeune homme

de 16 à 17 ans, comme apprenti à la Laiterie de Billens, près Romont.

A LOUER

pour le 25 juillet, Appartement de 4 pièces, avec tout confort. 11410 S'adr. à Mme Charles Geissmann, avenue de la Gare.

On prendrait

enfant en pension 2 à 3 mois et même plus âgé. Bons soins assurés. S'adresser sous chiffres P 40367 F, à Publicitas, Fribourg.

Un mobilier 390 fr.

COMPLET - GARANTI 1 grand lit 2 places, 1 table de nuit, 1 lavabo et glacé, 1 armoire 2 portes, 1 table de chambre et tapis, chaises, 1 divan moquette, table de cuisine et tabourets. 4643 R. Fessler, Av. France, 5 Tél. 31781, LAUSANNE. (On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.)

PUBLICITÉ

Acquisiteur pour le canton de Fribourg demandé, très bonnes publications en exclusivité Travail intéressant et assuré à personne active et sérieuse. Offres à : Propagande, Valentin, 19, Lausanne.

ON DEMANDE second Domestique

Gages selon entente. S'adr. à Alois Meuwly, à Guschelmuth-le-Grand.

A vendre

1 potager à bois deux trous, émaillé, blanc, bouillote nickelée. 40370 S'adr. chez Mme Bongard, Bearegard, 36.

Appartements A LOUER

5 chambres, alcôve, belle cuisine, mansarde, dépendances, tout confort, à Pérolles.
3 chambres, alcôve, belle cuisine, dépendances, tout confort, à Pérolles. 15-14
4 chambres, cuisine, chambre de bains, dépendances, au centre. Agence Immobilière A. Frossard. — Tél. 260

Café des MERCIERS

Samedi soir : Tripes neuchâteloises et milanaises Salade au museau de bœuf Cuisine soignée au beurre. 101-3

POUR LE JEUDI-SAINT

R. P. Lammertyn

Gethsémani

Manuel d'Heures Saintes
relié mouton, tranche dorée Fr. 11.—
relié mouton, tranche rouge Fr. 10.—
relié pégamoïd, tranche dorée Fr. 8.—
relié pégamoïd, tranche rouge Fr. 7.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

Salon de Genève

Pour ceux qui ne vont pas au Salon de Genève les nouvelles Motosacoques mod. 1934 à 4 vitesses sont en magasin chez l'agent général

LOUIS STUCKY
av. de Bearegard, à Fribourg.

A VENDRE

2 ruches habitées 1 chèvre à tuer. S'adr. M. J. Broillet, Belfaux. 40368

On demande à louer pour tout de suite CHAMBRE meublée confortable, ou 1-2 chambres si possible avec cuisine, à Fribourg ou alentours. Offres écrites avec prix sous chiffres P 11428 F, à Publicitas, Fribourg.

Commerce

ou immeuble av. atelier

A VENDRE

Centre important du canton. S'adr., par écrit, sous chiffres P 15-15 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE Cuisinière

parlant français. Gages : 60 fr. suisses. 4610 Ecrire Gindre, 9, Quai J. Courmont, Lyon.

MENAGERE

demande encore quelques journées ou des heures pour nettoyage. — Ferait aussi remplacements de cuisinière. S'adr., par écrit, sous chiffres P 40364 F, à Publicitas, Fribourg.

CINEMA ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30
Le fameux film policier
Quelqu'un a tué
d'après le roman d'Edgar Wallace
La Tribune de Lausanne a écrit : C'est incontestablement le meilleur film policier parlant français qui ait été présenté à Lausanne.
TEL. 714

A LOUER en juillet

BEL APPARTEMENT au 1^{er} étage, ensoleillé, vue superbe, six grandes pièces, salle de bains, grande terrasse, dépendances. 11318 S'adresser à M. A. Gœldlin, anc. hôtel Zähringen.

CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30

ARMAND BERNARD

dans la plus amusante opérette militaire de l'année.

2 heures de fou-rire

Téléph. 1300

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

Je n'ai pas d'auto

car je serais de suite venu te chercher pour te montrer comment est devenu le vieux plancher usé de notre chambre à coucher. Il ressemble à un magnifique parquet brillant et de belle couleur. Ce traitement était très simple et bon marché, car, pour toute la chambre, je n'ai utilisé d'une boîte d'un demi-kilo de



DROGUERIE LAPP, FRIBOURG

Au Faisan Doré

Téléph. 9.37

Service à domicile Expéditions



Fribourg 15, Rue du Tir

Cros arrivages

Volaille — Poissons

Gibier Conserves

Extra frais — Bas prix

(Samedi, banc place de l'Hôtel-de-Ville)

P OUR NOCES

Complets noirs

en belle serge
85.- et 88.-

En beau drap noir
91.- 100.- 114.-

coupe irréprochable
et confection très soignée

Le col, la cravate et pochette
sont offerts gracieusement

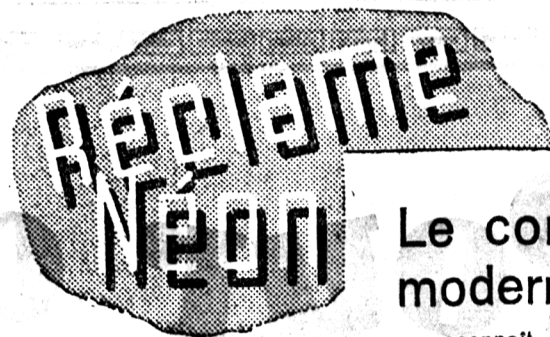
chez

Pierre Clément

Rue de Lausanne 18

Téléphone

FRIBOURG



Le commerçant moderne

se reconnaît aussi la nuit. Sa réclame lumineuse bien placée et pleine de goût attire et retient l'attention des milliers de passants qui seront ses clients demain.

Professionnels éprouvés, nous livrons des installations irréprochables de réclames lumineuses au „Néon“.

Demandez-nous nos références, nos projets et devis, le tout sans frais pour vous.

BÖGLI & KUHN, BERNE
Monbijoustr. 68a Téléphone 25.069

„Néon“
Fabrication Suisse

Représentant

M. CHASSET, Péroles, 21
Fribourg, téléphone 1195

A LOUER

pour le 25 juillet, au centre de la ville, au premier étage, deux jolies pièces indépendantes, attenantes, ensoleillées, chauffées, avec eau et commodités. — Convientrait aussi comme

BUREAU

Maison très tranquille.
BANQUE ULDRY & Cie.

VACHER

pour 10 à 12 vaches et suivants, **demandé** chez Chabanel frères, Alens, près Cossonay. Tél. s'abstenir. 11388

ESTOMAC

Vous qui en souffrez ou d'une descente, une ceinture de qualité s'impose. Très bas prix. Envoi à choix. — R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne. 406-28

RADIO

Occasion excellente, appareil américain, payé Fr. 650.— en octobre dernier, 7 lampes, comme neuf, à vendre à moitié prix. Essai et facilités de paiement. Ecrire sous chiffres P 40349 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER à la Vignettaz

appartement de 3 chambres, dépendances et jardin pour 1er mai ou juillet, 40362 S'adresser au No 20, 1er étage.

A LOUER

pour le 25 avril, aux abords immédiats de la ville : appartement remis à neuf, de 3 chambres, cuisine, balcon et dépendances. Jardin d'agrément. Situation très ensoleillée. S'adresser sous chiffres P 11413 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet, à la rue de Romont, **appartement de 3 chambres**, Chauffage central. S'adresser à Fr. Jäger, rue de Romont, 29.

ON DEMANDE

à emprunter Fr. 20.000.— sur hypothèque en 1er rang sur immeuble bien bâti de bon rapport, magasin et domaine. Faire offres, par écrit, sous chiffres P 40369 F, à Publicitas, Fribourg.

Les zwiebacks à l'avoine

sont les meilleurs.
Boulangerie-pâtisserie
F. BUCHS
Place du Tilleul
Tél. 1022
Service à domicile



IMPORTANT

Une nouveauté mécanique sensationnelle

SCHICK DRY SHAVER

un électro-rasoir à sec

- SANS LAMES
- SANS SAVON
- SANS EAU
- SANS BLAIREAU
- SANS CREME

Aucune préparation !

Blessures impossibles !

Prosp. Démonstration Vente

A. HERREN

Coutellerie Grand'Fontaine
FRIBOURG

A VENDRE

entrée en jouissance immédiate,

DOMAINE

11 poses
Excellent terrain.
S'adresser sous chiffres P 15-16 F, à Publicitas, Fribourg, par écrit.

FOIN

Nous détaillons en gare de Fribourg, du 26 au 28 mars, 2-3 wagons de bon foin bottelé. 11427 S'adresser tout de suite à Bachler-Andrey, rue des Chanoines, 121, Fribourg, téléphone 14.21.

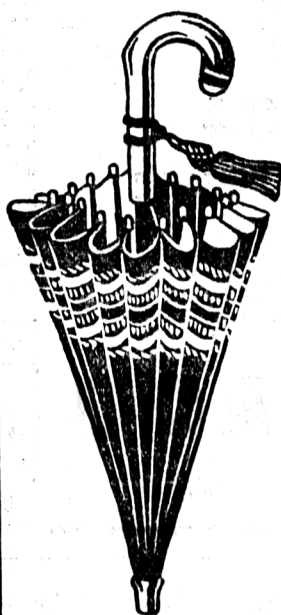
A la même adresse, un char de bon regain du pays disponible.

Belle Occasion

pour restaurant ou pension, à vendre superbe

desserte

sculptée, ainsi qu'un grand potager. S'adr. sous P 11407 F., à Publicitas, Fribourg.



Parapluies

pour dames, messieurs et enfants, du meilleur marché à 2.95 au plus beau en soie, choix incomparable, dessins les plus modernes, fabrication de 1re qualité

ADLER

Prop. Müller-Guinand
FRIBOURG - Rue de Lausanne, 45

ON DEMANDE GARÇON

de 15 à 17 ans, fort et robuste, qui a l'habitude des chevaux pour conduire le lait et travaux de campagne.

S'adresser chez Famille Herren, Froideville, 40345 Posieux.

ON DEMANDE un bon domestique

sachant traire et faucher. Vie de famille. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 11371 F.

A louer

à la Grand'rue, un grand magasin, avec atelier attenant.

S'adresser sous chiffres P 40366 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre 10,000 kg.

POMMES DE TERRE

« Erdgold » et « Couronne impériale ». S'adr. à Joan Quilot, BELFAUX. 40327

VOUS POUVEZ

pour un prix modique, apprendre à fond chez vous : A Electricité industrielle ; B. Mécanique appliquée à l'automobile ; D. Cours pour règle à calculs. Cours par correspondance à l'Institut d'enseignement technique Martin. Plainpalais-Genève. Demandez notre brochure gratuite. 3894

Cidre de Guin

LA BOISSON NATIONALE saine et bon marché

Demandez les prix. 139-2

Bureau de la place

demande pour un remplacement provisoire de quelques mois.

jeune fille

de 18 à 20 ans, connaissant la dactylographie. Entrée immédiate. 11430

S'adresser, par écrit : case postale 8154.

La Nouvelle voiture, Ilmouline



4 places, à Fr 3700.—

est exposée ces jours chez les agents

DALER Frères

Garage du Capitole - Route Neuve

Impôt : Minimum
Vitesse : 90 km. à l'heure
Consommation : 6 à 8 l. aux 100 km.
Demandez un essai sans engagement

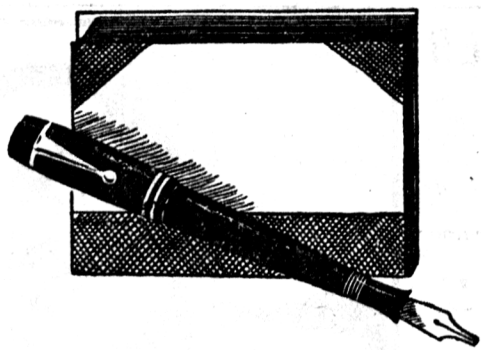
Les réputés CAMIONS de 1 à 3 tonnes livrables tout de suite.

MAUX DE TÊTE Douleurs CÉPHALINE

Antinévralgique préféré, sans effet nuisible Plus de 35 ans de succès 410-1 Fr. 1.75 la boîte Toutes pharmacies

Bonbons au **Genièvre** très forts, réchauffants
Dr. A. WANDER S.A. Berne.

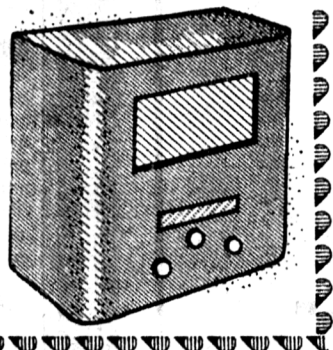
Pour créer la bonne humeur



Le bonheur est complet
si l'on possède

les beaux livres,
la plume réservoir de qualité à sa main
de la

**Librairie
de l'Université**
Rue de Romont, 16 Tél. 5.18



Si

**LA MUSIQUE
ADOUCCIT LES MŒURS**

il importe que sa transmission par **radio** ou
sa reproduction par **gramo** soit effectuée par
les fameux appareils vendus aux meilleures
conditions

Au Disque d'Or

Rue de Lausanne, 58 FRIBOURG Tél. 11.84

Faites un beau
voyage pendant
vos
vacances de
Pâques

Demandez nos
programmes de
voyages à For-
falt Individuels
et en société.

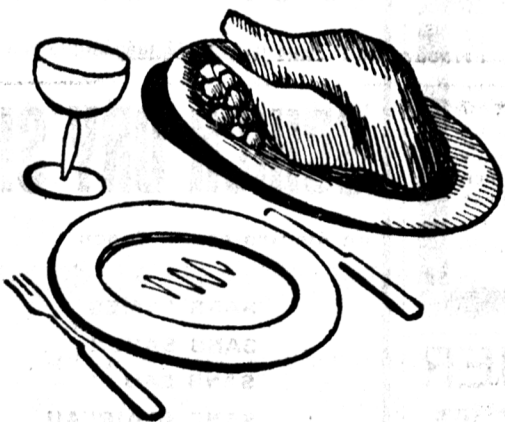
Croisières



Notre voyage accompagné à **ROME** du
5 au 11 avril - Fr. 150.- tout compris.

VOYAGES LANG-GUYER

Place de la gare, 38 Téléphone 213



La bonne chère rend l'existence
douce et fait oublier ses peines.

Pour Pâques, vous devez profiter
de commander une délicieuse
spécialité des traiteurs

**THOMET & SCHNEEBERGER
Aux Gourmets**

Rue de l'Université, 7
Téléphone 15.97

Faites un superbe menu
en le rehaussant d'un plat bien servi,
délicieux et très avantageux.



SEUL
le
bon vin
est capable
de
créer la
bonne
humeur

Jos. Baserba

Rue du Tir FRIBOURG Tél. 8.97

toujours du...

Porto garanti Authentique Fr. 1.95 le litre
Malaga id... Authentique Fr. 1.45 le litre

La bonne humeur au travail par



Modèle 1934

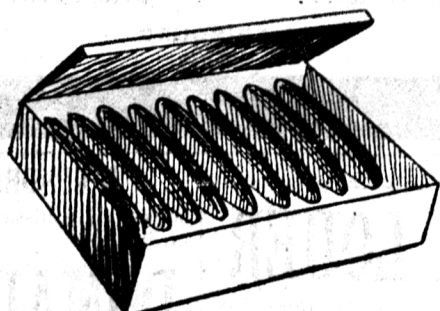
La machine de précision inusable

Tabulateur automatique. Frappe réglable individuellement.
Charriot, cylindre, barres à caractères, démontable instan-
tanément. Cylindre jusqu'à 60 cm. de long.
20 copies très lisibles.
Deux ans de garantie
PAPETERIE

J. LABASTROU

FRIBOURG

Atelier de réparation pour tous systèmes



Sa pipe
—
son tabac
—
son cigare
—
sa cigarette

voilà le secret
de sa

bonne humeur
qu'il achète en qualité inégalable chez

Georges Dreyer

Rue de Romont, 5 FRIBOURG

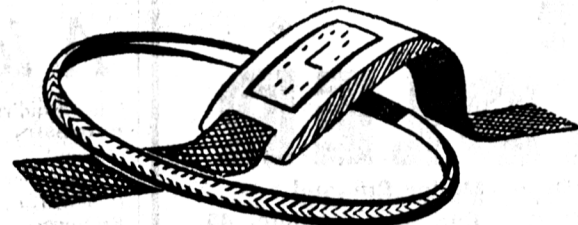


Tout
sourit
AU
CHARME
DES
FLEURS

Par les soins de l'organisation internationale « FLEUROP »,
la Maison **MURITH** livre, sur l'heure, dans le monde
entier, toutes vos commandes de fleurs en parfait état de
fraîcheur.

A. Murith

Rue de Romont, 20 FRIBOURG
Téléphone 1.43



IMPOSSIBLE

d'être de bonne humeur
si votre montre
ne marche plus,
avance ou retarde...
Remédiez

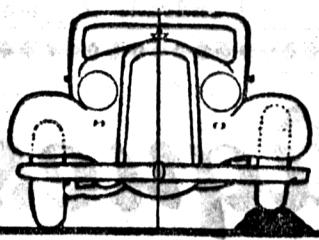
à ces malheurs
en vous adressant à

Georges Tissot

Rue de Lausanne, 35 FRIBOURG

qui effectue les réparations
d'une façon impeccable et
les garantit.

**MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE,
MONTRES-BRACELETS, MONTRES, HORLOGES, etc.**



Suspension par Roues avant indépendantes avec Ressorts à boudin.

CHEVROLET... LA VOITURE LA PLUS VENDUE DANS LE MONDE ENTIER !

◆ Suspension par Roues Avant Indépendantes avec Ressorts à boudin. ◆ Cadre renforcé avec entretoises en Y K. ◆ Culasse de cylindres à haute compression-80 C.V. aux freins. ◆ Carrosserie plus grande, plus spacieuse ... l'empattement étant plus long. ◆ Capitonnage européen de première qualité. ◆ Service et pièces de rechange dans toutes les localités du pays.

CHEVROLET-6 1934

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS

BRULHARDT FRERES, Autos-Electricité
Tél. 1.000 rue de l'Industrie, 7 FRIBOURG



Limousines :
Standard à partir de Frs. **4.900**
Master à partir de Frs. **6.350**

FRANCO DOMICILE

Mon grand-père,
mon père et
toute ma famille
ont toujours acheté, depuis
de longues années



leur beau complet de

Pâques

à la MAISON

Lehmann

Fondée en 1896
Rue de Lausanne, 28-30, FRIBOURG

Voici des prix pour nos qualités réputées

Fr. 35 Pour messieurs
BEAUX COMPLETS
en magnifique tissu très solide, de coupe élégante.
38.— 48.— 55.— 58.— 78.— 85.— 88.— etc.

Depuis Fr. 21 Pour jeunes gens
BEAUX COMPLETS
tissu solide, très bonne coupe et exécution soignée.

Depuis Fr. 9 Pour garçonnets
SUPERBES VÊTEMENTS
et grand choix
Chemises - Bretelles - Ceintures, etc.

Profitez également des prix et du magnifique assortiment que nous avons actuellement en

Dès ce jour, notre cadeau en vogue est remis aux acheteurs d'un complet.

Travaux en soumission

Pour la construction d'une maison d'habitation de la famille Ph. Blanchard-Egger, à Tavel, les travaux suivants sont mis au concours :

Les travaux de terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, ferblanterie, installations sanitaires, chauffage central, menuiserie, serrurerie, volets à rouleau, linoléum, gypserie et peinture.

Prendre connaissance des plans, cahier des charges et avant-métrés au bureau, à Guin, des architectes soussignés, dès lundi, 26 mars, de 9-12 h. du jour, où les soumissions seront reçues samedi, 31 mars 1934.

Diener & Colliard, architectes,

11399

Fribourg - Guin.

Hôtel Moderne, MONTREUX

Pendant Pâques
Fête fribourgeoise et de bière
Restauration soignée et à toute heure.
Nombreuses spécialités.

213 Se recommande : Ch. Marro.



Une élégante
montre-bracelet.
Le cadeau à la
mode pour Ma-
dame et Mon-
sieur.

P. MEYER, HORLOGERIE-FRIBOURG

ON DEMANDE
un bon
Domestique
de campagne
S'adresser à Louis Cha-
lany d'Évène, Corsery.

Choix immense de crucifix
TOUTES GRANDEURS ET TOUS PRIX
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

Heures Saintes

R. P. Matéo	HEURE SAINTE rel. pégamoid, tranche dorée	4.—
	HEURE SAINTE rel. pégamoid, tranche rouge	3.50
	HEURE SAINTE, broché	2.80
Mgr Gonon	LE CHRIST A GETHSEMANI	3.20
	JESUS AGONISANT	2.75
Martin-Donos	Douze séries de méditations pour les Heures Saintes	2.15
	Douze nouvelles séries de méditations p. les Heures Saintes	2.15
	Troisième série de douze méditations p. les Heures Saintes	2.15
Mgr Dargaud	AU CŒUR DE JESUS AGONISANT,	
	NOTRE CŒUR COMPATISSANT	2.—
Abbé Domain	HEURE SAINTE	0.35
Mgr Gonon	AU JARDIN DES OLIVIERS	0.30
	Parra. - GETHSEMANI	0.90

Aux Librairies Saint-Paul, Fribourg



Placez vos économies
en parts sociales du

PLACEMENT IMMOBILIER

de Fribourg

Société coopérative pour l'achat en commun d'immeubles de rapport.

Renseignements et souscriptions au siège social, rue de Romont, 18, Fribourg, ou dans les banques. 184-3

Vous trouverez
semences d'avoine — semences d'orge
de très bonne qualité, aux

Minoteries de Fribourg S. A.
MARLY Tél. 256.5

Une maison de commerce de Fribourg demande un

associé actif

qui s'occuperait du bureau et de quelques voyages commerciaux.

S'adresser par écrit sous chiffres P 11377 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

café-restaurant

avec immeuble 5 appartements, situé dans ville du canton de Vaud non-affectée par la crise. Excellente affaire de toute confiance. Recettes prouvées. Intermédiaires et curieux s'abstenir. — Ecrire sous chiffres P 2649 Yv, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

à Fribourg

belle villa locative

3 appartements avec confort, chauffage central, salles de bain, grand jardin fruitier, dans quartier tranquille, bien ensoleillé, à proximité de la gare et du tram.

S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11322 F.

L'hospice bourgeoisial de Morlon (Gruyère)

prendrait des enfants en pension

Bons soins assurés Prix avantageux. — Chambres et réfectoire indépendants des vieillards. 7134

S'adresser à la Révérende Sœur supérieure dudit établissement.

Chemises

pour Messieurs

Voulez-vous acheter une bonne chemise bon marché, venez chez nous.

Dans notre assortiment de PÂQUES, nous avons spécialement choisi de bonnes qualités et des dessins modernes ravissants qui vous donneront sûrement entière satisfaction.

Nos prix sont toujours très bas

ADLER

Prop. Müller-Guinand

FRIBOURG - Rue de Lausanne, 45

DEMOISELLE

de confiance est demandée par magasin de la place. Français, allemand, belle écriture, quelques connaissances comptabilité exigées. Références et photo.

Offres par écrit sous chiffres P 39-2 F., à Publicitas, Fribourg.

Apiculteurs

Sucre Java prima non bléauté

est disponible dès ce jour, au plus bas prix, chez

G. Eigenmann & Co Fribourg.



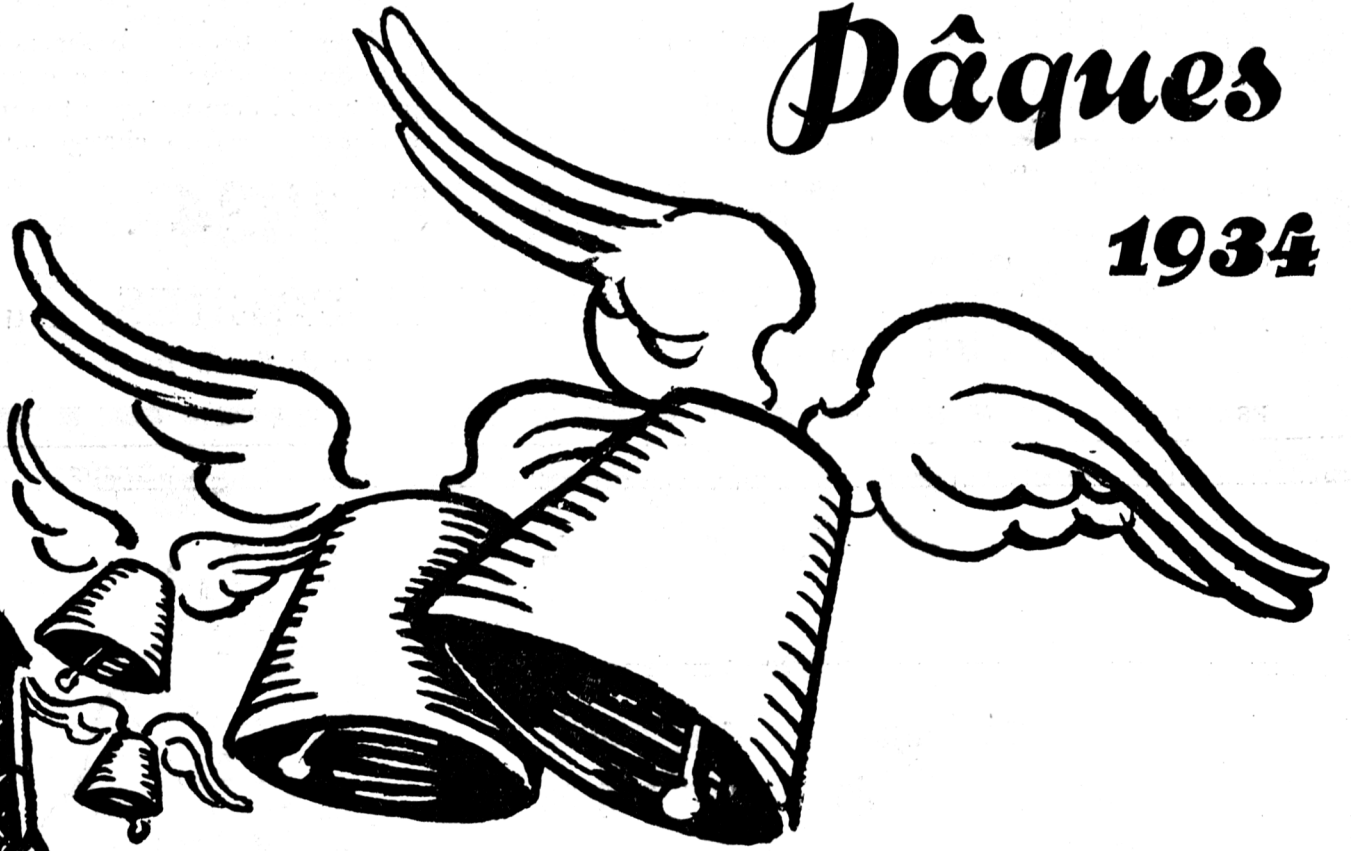
Choix énorme

en **radios**

différentes marques
GRAMOS ET DISQUES
RÉPARATIONS

rapides et soignées.

C. Rauber, technicien Tél. 1190



Pâques

1934

A la Belle Jardinière

J. Weiller-Paris

38, Place de la Gare

FRIBOURG

Maison spéciale pour tout ce qui concerne la mode masculine

COSTUMES VESTONS droits ou croisés depuis Fr. 48.- à Fr. 150.-
PARDESSUS mi-saison depuis Fr. 45.- à Fr. 130.-
MANTEAUX imperméables anglais Nicholson, de Fr. 58.- à 78.-
COSTUME réclame, forme droite et croisée, double soie, tissu pure laine en bleu marin **FR. 85.-**

IMMENSE CHOIX DE COSTUMES enfants et garçonnets
Costumes de Communion et Collège - Deuil et cérémonie
Manteaux cirés

Dernières créations Modèles exclusifs

Les vêtements de la « Belle Jardinière » sont toujours

Les mieux faits

Les plus solides

Les plus élégants

5 % timbres-escompte du service d'escompte fribourgeois



POUR ENFANTS
GARÇONS ET FILLES
DAMES
ET MESSIEURS

Où

le grand **CHOIX ?**
AUX

CHAUSSURES
DOSSENBACH

Voyez nos 7 vitrines

Fribourg et Morat

Nos nouveaux prix de série

Fr. 18.80 16.80 14.80 12.80 11.80 9.80

Biscuits et Chocolats fins

Liqueurs de marque
sont pour

Pâques

des cadeaux très agréables

SUPERBE CHOIX

G. Eigenmann & C^{ie}

Fribourg

Place du Tillou

Tél. N° 23

Bénédictine Bols Cointreau
Cognac Kirsch
Malaga Rhum
Vermouth

TIMBRES D'ESCOMPTE 5 %

Une visite à la grande

EXPOSITION
de meubles

Rue de
Locarno, 4

vous convaincra
de la bienfaisance
des mobiliers présentés

Se recommande :

E. SUTER.

NOS
CAPRICES

vous invite, Mesdames, à venir voir
ses nouveautés du printemps en
lingerie, laine, colifichets et
dentelles.

Pérolles, 11

Ne seriez-vous pas contents
d'arriver à 75..., 80..., 90 ans ?
Ecoutez alors ce petit conseil :

« Ne vous privez jamais d'un bon sommeil
Vous le trouverez dans nos bons lits
qui font oublier tous les soucis. »

Haimoz frères,
Fribourg Pérolles, 8

maison renommée pour
littérature soignée.
Travail consciencieux.
Meubles garantis
et toujours à très
bas prix.

**Aux magasins d'ameublements
AU "PROGRÈS", FRIBOURG**

55, rue de Lausanne

sont exposées

les dernières nouveautés

en rideaux, vitrages, stores

Visitez sans engagement.



Les sportifs

courent de grands risques d'accidents et responsabilité civile. Si les dangers ne peuvent guère être prévenus, on peut au moins se protéger contre leurs conséquences matérielles grâce aux

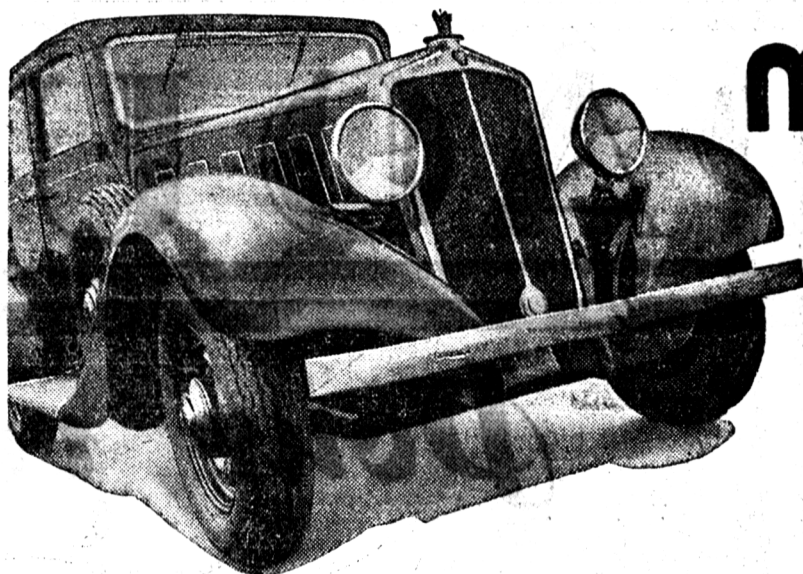
Assurances - Accidents et Responsabilité civile

de la

Winterthour

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents

Agence générale
PERRIN ET WECK
FRIBOURG



minerva

exposé

au Salon
de Genève

une série complète de modèles sans soupapes

pour **7,95 frs** une 10 C.V., 4 cylindres, 2 litres
une voiture de grande classe, à 5 places, souple, nerveuse et rapide; résistante, durable confortable et économique, comme toutes les MINERVA.

pour **12,900 frs** une 15 C.V., 6 cylindres, 3 litres
la plus robuste des 6 cylindres; une voiture de grand empattement, à 5 places spacieuses et confortables; capable de vitesses moyennes élevées en toute sécurité.

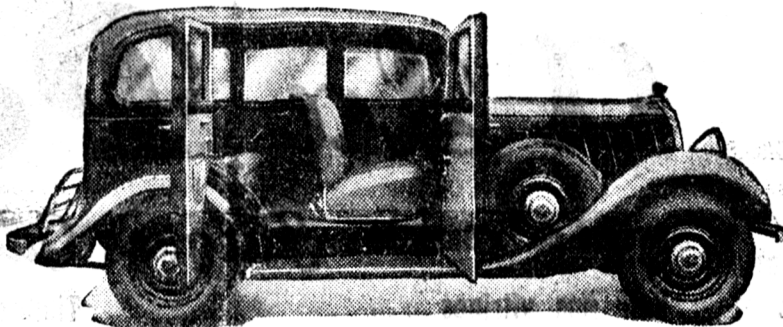
pour **14,950 frs** une 20 C.V., 8 cylindres, 4 litres
une voiture de grand tourisme idéale, de 3 m 35 d'empattement; élégante, rapide et sûre; aux accélérations élevées et à très hautes moyennes de marche.

pour **15,900 frs** le même modèle, en cond. int. 7 places avec ou sans
séparation, sur châssis long de 3 m 65 d'empattement.

pour **17,500 frs** une 20 C.V., 8 cyl., 4 l., type spécial
une des voitures de tourisme actuelles les plus rapides; à 5 places, de 3 m 35 d'empattement; capable des moyennes de marche les plus élevées, avec une sécurité et un confort absolus; l'idéal pour les longs voyages.

pour **18,650 frs** le même modèle, en cond. int. 7 places, avec séparation
descendante, sur châssis long de 3 m 65 d'empattement.

pour **29,000 frs** une 34 C.V., 8 cyl., 6 litres 600
une voiture à 7 places, de tout grand luxe, réunissant le maximum d'élégance et de confort: sur châssis de 3 m 90 d'empattement; levrai Pullman de la route.



Conduite intérieure 10 C.V., 5 places, frs 7950.—

minerva

FILIALE DE L'USINE A ZURICH

Bureaux et Exposition:

29, Utoquai - Téléphone 27.083 (2 lignes)

Service et pièces détachées:

330, Badenerstrasse - Téléphone 59.372

L. Baudère - Garage de Pérolles - Fribourg - Tél. 888

**Placement
avantageux**

Commerçant CHERCHE
Fr. 5000.— à 10.000.—
Bonnes garanties.
Adresser offres par écrit
avec conditions, sous chiffres
P 11353 F, à Publicitas,
Fribourg.

**LOTÉRIE
Tir fédéral 1934**

ON DEMANDE, dans
Fribourg et canton
**vendeurs
et vendeuses**
pour les billets de loterie.
Se présenter **jeudi, vendredi
et samedi, de 13 à 15 heures,** à
M. JUNG, Hôtel Terminus.
11404

A LOUER

pour le 25 juillet **appartements
de 3, 4, 5 pièces,** avec tout confort,
situés à Pérolles et rue de Lausanne. 11158
S'adresser à **MM Perrin et Weck,** 3me étage, rue de Romont, 18, Fribourg

A LOUER

superbes locaux
convient à médecins, dentistes, avocats, assurances, etc. Chauffage, eau et dépendances.
S'adresser sous chiffres
P 11279 F, à Publicitas,
Fribourg.

Croquis évangéliques

par M. l'abbé Morin

Prix : Fr. 2.40

Par son texte vivant et suggestif, comme par ses dessins originaux, voici un livre destiné aux jeunes... et aux autres, « pour qu'ils lisent l'Evangile... »

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG



Dispos tout le jour

grâce au grand verre d'eau minérale

SYLVANA

que vous buvez régulièrement.

Téléphone 769

FRIBOURG



GROSSEBROUQUERIES REUNIES-A LAUSANNE

Le produit idéal pour le nettoyage des: planchers, parquets, marbres, mosaïques etc. Odeur agréable, économique, sans danger. Supprime la paille de fer.

EN VENTE PARTOUT

PARKETOL

Marque: **DRL**

Nous offrons aux agriculteurs

notre

Trèfle du pays

perpétuel

qualité extra

à Fr. 2.50 le kg. et Fr. 2.40 dès 5 kg. ainsi que toutes les semences pour prairies et pour jardins

E. SCHMUTZ, Nant-Vully
GRAINES (Fribourg)

CATALOGUE 1934 GRATUIT SUR DEMANDE

L'ETUDE DU NOTAIRE

Othmar Gottrau

(actuellement rue de Lausanne, 59)

sera transférée dès le 27 mars prochain
au bâtiment de la Bâloise
AVENUE DE LA GARE, 10 (1er étage).

Fiancés!!

Parmi toutes les offres qui vous sont faites, choisissez les meilleures: nul doute que celles-ci auront vos préférences.

- Chambres à coucher complètes, mi-dur, avec literie, depuis Fr. 350.-**
- Salles à manger, mi-dur, avec sellette, depuis Fr. 140.-**
- Chambres à coucher, hêtre matiné, complètes, avec literie, depuis Fr. 525.-**
- Salles à manger également bois, depuis Fr. 250.-**
- Chambres à coucher noyer, depuis Fr. 650.-**

Grande exposition d'ameublements, divans et autres meubles aux meilleures conditions.

Maison Comte & Cie
Fribourg

PÂQUES



Pour vous, Messieurs

Le printemps arrive. Il doit vous rappeler que le moment de vous habiller à neuf est venu.

Nous avons pour cela renouvelé notre choix déjà très grand, et l'achat chez nous d'un complet vous sera ainsi chose facile. Regardez cet habit. Il n'est pas seulement remarquable par sa qualité, mais aussi par son élégance.

Son prix très minime permet à chacun de bien s'habiller. Vous le trouverez dans différentes façons et couleurs, pour toutes les grandeurs, aux prix de

Fr. 45.- 50.- 65.- 75.- 85.- jusqu'à 140.-

Vous trouverez aussi de beaux PARDESSUS mi-saison, depuis Fr. 50.-
MANTEAUX DE PLUIE, depuis Fr. 17.- et COSTUMES GARÇONNETS, depuis Fr. 10.-

Maison spéciale de confections masculines

A La Perfection

Avenue de la Gare, 10

Jacques Guggenheim-Schneider

Avenue de la Gare
FRIBOURG

Voir nos vitrines

Timbres d'escompte 5 %

Voir nos vitrines



Chapeaux pour dames, messieurs et enfants

Les dernières nouveautés

Pour être bien servi, adressez-vous en toute confiance à la

Chapellerie

Chapaley - Brugger

J. FELDER, succ.

Rue de Lausanne, 20

Notre très grand choix, nos qualités et nos prix font notre réclame. Réparations

Chic et Bien chez KURTH



Bally



Pour les fêtes de Pâques

vous trouverez les marchandises de votre goût dans les magasins qui délivrent les timbres 5 % du

Service d'escompte fribourgeois

CES JOURS: Profitez... Viandes de 1er choix

BŒUF, bouilli
BŒUF, rôti
VEAU, rôti
VEAU, ragoût

depuis Fr. 0.80 la livre
> > 1.20 > >
> > 1.30 > >
> > 1.- > >

Les meilleurs prix du jour :

Agneaux du pays de 1^{re} qualité
Porc frais
Salé de campagne

Timbres-escompte — Service à domicile
Banc à tous les marchés

Boucherie DUPONT

Rue des Alpes, 52 - Tél. 1030

Rue Locarno - Tél. 105